



9ème annuel Freedom From Slavery Forum

**« Résilience et résistance à l'esclavage moderne
: Priorités clés pour l'Europe, l'Amérique du
Nord et les Caraïbes »**

Europe, Amérique du Nord et Caraïbes
Rapport du Forum régional
15-17 novembre 2021

www.freedomfromslaveryforum.org



Remerciements aux bailleurs de fonds du Forum 2021



Équipe du Forum régional Europe, Amérique du Nord et Caraïbes 2021

Responsable du forum : Bukeni Waruzi

Responsable du forum : Brittany Hamzy

Équipe du forum : Gemma Bardaji Blasco, Pauline Werner, Smith Maximé, Friederike Lindenau

Interpretation : Interprenet

Secrétariat du Forum

Free the Slaves

1320 19th St. NW, Suite 600

Washington, DC 20036 USA

Courriel : brittany.hamzy@freetheslaves.net

Site web : www.freedomfromslaveryforum.org



Table des matières

Introduction	3
Premier jour : Explorer l'exploitation dans les régions	5
Deuxième jour : Trouver des solutions dans des cadres juridiques et en impliquant les survivants	16
Troisième jour : Créer des réseaux et des coopérations	25
Priorités pour l'Europe, l'Amérique du Nord et les Caraïbes	37
Prochaines étapes	44
Participation et évaluation	45
Biographies des orateurs et des présentateurs	46



Introduction

Contexte

Le Forum Freedom from Slavery a été créé pour rassembler les leaders de la lutte contre l'esclavage du monde entier afin de créer un espace collégial pour se rassembler, créer des partenariats, discuter des pratiques prometteuses et développer un programme d'action commun. Les participants ont noué des relations et défini des actions prioritaires en matière de plaidoyer et de collaboration avec d'autres secteurs.

La pandémie mondiale de COVID-19 a permis au 9e Forum Freedom from Slavery de prendre une nouvelle forme et de mieux servir le mouvement anti-esclavagiste. Les pays ont pris des mesures pour contenir la pandémie mondiale de COVID-19, mais l'esclavage moderne - notamment l'esclavage sexuel, le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains - s'est aggravé. Les organisations de la société civile sont en première ligne de la lutte contre ce fléau, mais la demande de services



augmente alors que les financements diminuent, d'où un besoin urgent d'innovation en matière de plaidoyer et de conception et de mise en œuvre de programmes.

Si la pandémie est mondiale, ses effets sont ressentis au niveau local. Au lieu d'un seul grand rassemblement mondial, les cinq forums régionaux virtuels de cette année seront l'occasion d'accroître l'accès, en veillant à ce que les idées et les voix de la base soient déterminantes pour le mouvement. La nouvelle approche régionale permet au Forum de mieux refléter le mouvement antiesclavagiste moderne et de mettre l'accent sur l'équité, la démocratisation et l'inclusion, des valeurs qui constituent depuis longtemps le fondement du mouvement lui-même.

Format et participation au Forum 2021

Les dirigeants du mouvement anti-esclavagiste se sont réunis virtuellement via Zoom pendant deux jours à l'occasion du quatrième Forum régional Freedom from Slavery - Europe, Amérique du Nord et Caraïbes pour discuter des questions les plus pertinentes pour le continent et fixer les priorités pour l'année prochaine autour du thème « Résilience et résistance à l'esclavage moderne : Priorités clés pour l'Europe, l'Amérique du Nord et les Caraïbes ».

Le Forum virtuel a été l'occasion d'accroître la participation, l'interaction, la mise en réseau, l'apprentissage et le partage en mettant l'accent sur les priorités régionales, en veillant à ce que les idées et les voix de la base en Europe, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes soient déterminantes et fondatrices pour le mouvement dans son ensemble. Il a permis aux organisations européennes, nord-américaines et caribéennes d'avoir un meilleur accès au mouvement mondial et davantage d'occasions de partager leurs expériences et de discuter des solutions. Le Forum a mis en avant des experts et des organisations du continent en tant que panélistes et présentateurs, tout en présentant les recherches et les programmes menés dans la région.



Chaque jour, la programmation s'articulait autour d'un thème différent, en commençant par les problèmes locaux et en s'étendant de plus en plus aux problèmes mondiaux. Le premier jour était consacré à « l'exploration de l'exploitation dans les régions », le deuxième jour à « la recherche de solutions dans les cadres juridiques et en impliquant les survivants » et le troisième jour à « la création de réseaux et de coopérations ».

Chaque journée était structurée en plusieurs panels animés par plusieurs intervenants et suivis d'une session de questions-réponses. Une session d'ateliers en petits groupes a clôturé la troisième journée, au cours de laquelle les participants se sont réunis pour discuter des défis actuels et identifier des solutions. Après avoir assisté aux trois jours du Forum régional Europe, Amérique du Nord et Caraïbes, les participants ont été réinspirés à s'attaquer à l'esclavage moderne sous de multiples angles et de manière innovante. Les participants ont quitté le Forum avec une connaissance accrue de l'exploitation en Europe, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes en ce qui concerne l'exploitation sexuelle, la traite des êtres humains, la traite des enfants et l'exploitation du travail. En outre, les cadres juridiques existants et leurs lacunes ont été discutés, et les menaces et opportunités liées à l'expansion de la technologie et d'Internet ont été soulignées. Des experts d'organisations intergouvernementales et des responsables d'OSC ont partagé leurs expériences au sein du mouvement anti-esclavagiste et les participants ont pu développer des priorités régionales sur lesquelles s'appuyer. En outre, l'importance d'impliquer les survivants et de les mettre au premier plan du mouvement a été soulignée tout au long du Forum.



Premier jour : Explorer l'exploitation dans les régions

Aperçu



Les sessions du premier jour ont porté sur « l'exploration des exploitations dans les régions d'Europe, d'Amérique du Nord et des Caraïbes ». Cette journée a servi d'introduction au reste du forum pour établir l'état actuel de l'exploitation, les cadres législatifs et le rôle de la technologie dans les trois régions.

Parmi les sujets de discussion abordés tout au long de la journée, citons le rôle de la prostitution en Europe, la traite des enfants dans les Caraïbes et le problème croissant de l'exploitation en ligne, de plus en plus d'enfants ayant accès à l'internet.

Les participants ont commencé la journée en apprenant des experts le problème de l'exploitation sexuelle dans les régions, à travers la prostitution, le manque de connaissance des crimes à la fois pour les législateurs et les forces de l'ordre, les lacunes dans les cadres juridiques qui permettent la persistance de la traite des êtres humains, ainsi que la menace que représente Internet pour les enfants. Il s'agit notamment du grooming, où des adultes se lient d'amitié avec des enfants pour ensuite les exploiter, du tourisme sexuel impliquant des enfants, ainsi que de la création et de la distribution de matériel pédopornographique, principalement sur le dark web. En outre, l'accent a été mis sur le problème émergent des images auto-générées, dans lesquelles il devient difficile de rejeter la faute sur un tiers qui contraint les enfants à prendre et à partager les images.

En outre, les experts ont partagé les approches possibles qui peuvent être adoptées afin de faciliter un changement positif.

Le programme de la journée a abordé des questions telles que :

- Quel est le rôle de la prostitution dans le problème de la traite des êtres humains ?
- Comment changer le récit pour aider les victimes et blâmer les auteurs ?
- Quel est le rôle de la culture des Caraïbes dans la facilitation de l'exploitation (sexuelle) des enfants ?
- Comment le manque de connaissances juridiques favorise-t-il la traite et l'exploitation des êtres humains ?
- Quel est le rôle de la technologie dans la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle (des enfants) ?



- Comment les différents acteurs peuvent-ils travailler contre l'exploitation en ligne ?

Pour répondre à ces questions et à d'autres, le Forum a invité des experts en recherche des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile et des organisations internationales. Parmi les intervenants de la première journée, citons :

- **Hôte du comité consultatif du forum** : Bukeni Waruzi | Free the Slaves
- **Modératrice** : Gemma Bardají Blasco | Free the Slaves
- **Haut-parleurs** :
 - Laura Nuño | Institut de droit public et l'Observatoire de l'égalité, Universidad Rey Juan Carlos
 - Olivia Smith | Fondation caribéenne de lutte contre la traite des êtres humains
 - Samuel Madistin | Fondation « Open Eyes »
 - John Carr | ECPAT International
 - Patricia Fietz | ICMEC

Introduction et Bienvenue

Bukeni Waruzi, directeur exécutif de Free the Slaves, a ouvert le Forum et a souhaité la bienvenue aux participants, a présenté l'ordre du jour de la journée et a expliqué l'objectif du Forum. Il a expliqué comment utiliser l'interprétation car ce Forum a été livré en anglais, français et espagnol avec l'aide d'Interprenet.

Gemma Bardají, responsable Europe et Amérique latine, a remercié Bukeni et a présenté un résumé de la traite des êtres humains en Europe, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, ainsi que l'augmentation de la traite et la vulnérabilité des migrants, en particulier des filles et des femmes, en raison de la pandémie actuelle de Covid-19. Elle a expliqué que la traite est devenue plus difficile à identifier et a mis l'accent sur la création d'espaces de discussion. Gemma a expliqué la structure de la journée et a présenté la première panéliste de la journée, Laura Nuño.

Premier panel : Questions régionales concernant l'exploitation sexuelle et les chaînes d'approvisionnement

Le premier panel s'est concentré sur les questions régionales concernant l'exploitation sexuelle et les chaînes d'approvisionnement. **Laura Nuño**, directrice de la chaire de genre de l'Institut de droit public et de l'Observatoire de l'égalité de l'Universidad Rey Juan Carlos, a donné un aperçu de la situation en Europe et plus particulièrement en Espagne.

Elle a axé sa présentation sur l'esclavage impliquant une exploitation sexuelle, car il s'agit de la forme d'esclavage la plus répandue. La normalisation de ce type d'esclavage a pour conséquence que les femmes et les filles sont les principales victimes de la traite. La plupart des cas de traite des êtres humains ont pour but l'exploitation sexuelle de la victime, comme le montrent les données depuis 2008. Ainsi, 60 % des données existantes sur la traite des êtres humains indiquent un objectif sexuel. En outre, 95% des victimes en Europe sont des femmes et des filles. Laura a ajouté que le recrutement de mineurs a triplé au cours des dernières années. Ces questions sont souvent cachées au public, et les cas sont parfois traités non pas comme de l'esclavage mais comme si les victimes étaient consentantes. Compte tenu de l'article 4 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), il est important de rappeler que le consentement n'est pas un facteur déterminant pour qualifier un acte d'esclavage.

Amplifiée au secteur procédural, Laura a informé les participants que les sanctions manquent souvent de pouvoir institutionnel lorsqu'il s'agit de poursuivre la prostitution. 95 % des femmes qui se prostituent ont été victimes de la traite, donc si nous prétendons qu'elles ont consenti, nous violons leurs droits. Par conséquent, si les victimes sont considérées comme responsables en raison du consentement qu'elles ont prétendument donné, tout ce qui se passe est une condamnation de la victime, ce qui ne contribue pas à lutter contre la stigmatisation existante. Dans l'Union européenne, la traite des êtres humains représente une part importante du PIB des pays, car ils bénéficient de ces revenus. Cela entraîne des coûts en termes de coûts pénaux et économiques, ce qui signifie que dans de nombreux cas, l'impunité se développe si la plupart des pays poursuivent pénalement la prostitution. Or, trop de pays ne le font toujours pas. Selon l'UNODC, seulement 1% des victimes sont libérées au cours de leur vie. Cela montre l'impunité.

Laura a poursuivi en expliquant que même si le passage des frontières représente le coût le plus élevé pour les victimes, elles y voient néanmoins une chance. Dans le monde d'aujourd'hui, nous constatons une augmentation imparable du trafic sexuel, principalement contrôlé par la mafia ou des organisations illicites similaires. En raison de la mondialisation, les mafias deviennent également plus globales et peuvent amplifier leurs réseaux. Laura voit un autre problème lié au néolibéralisme et à l'idée que tout est marchandise, y compris les êtres humains. Ainsi, les économies de marché deviennent des sociétés de marché et, puisque tout est lié au marché, le consentement devient inutile puisque tout peut être vendu et acheté. Cette nouvelle façon de considérer les corps comme des marchandises, associée à une féminisation croissante de la pauvreté et de la traite des êtres humains, pose des problèmes. Les mafias ont profité d'une situation favorable pour elles dans les pays riches pour le trafic sexuel et la prostitution.

Selon Laura, il est problématique que la traite des êtres humains soit souvent considérée de manière isolée, au lieu d'inclure l'effet des relations de pouvoir et le non-respect de l'article 13 de la CEDH pour comprendre que la traite des êtres humains est un problème structurel profondément enraciné. Il faut changer le discours pour favoriser le rétablissement des victimes. Dans le but d'éviter le plus possible la traite des êtres humains, Laura a suggéré de classer les pays en trois catégories : ceux qui interdisent la prostitution, ceux qui ont un certain niveau de légalité mais qui restent illégaux, et les pays qui ont décriminalisé la prostitution tant dans les normes que dans les lois.

Prenant en considération le fait que seulement 0,01% des prostituées ont pris leur retraite en Allemagne après la légalisation de la prostitution, Laura a souligné que la seule solution politique était le modèle abolitionniste qui a contribué à l'établissement de sanctions contre les trafiquants et les gérants des « maisons closes » et a donné aux victimes la possibilité de parler. Ce modèle a été mis en œuvre dans certains pays et il est prouvé que les mesures prises réduisent la traite des êtres humains et le nombre de victimes de la traite dans ces pays.



Olivia Smith, la deuxième panéliste, a été présentée par Gemma et a fait sa présentation sur le trafic d'enfants dans les Caraïbes, qui, selon divers rapports, est un crime continu mais silencieux.

Elle a commencé sa présentation en rappelant aux participants la façon dont les États se replient sur eux-mêmes en raison de la situation actuelle de Covid. Cela ajoute au problème que les Caraïbes manquent de concentration et d'attention au sein du mouvement anti-esclavagiste. Elle a poursuivi en expliquant la situation actuelle de la traite des êtres humains dans les Caraïbes. Ainsi, il y a un refus d'accepter la prévalence du phénomène selon lequel les enfants sont les plus vulnérables à la traite des êtres humains, et qu'ils sont plus susceptibles d'être victimes de la traite par quelqu'un qu'ils connaissent parmi les dirigeants du mouvement, les décideurs politiques et le public. En outre, les filles sont principalement victimes de la traite à des fins d'abus sexuels. Olivia a jugé crucial que les forces de l'ordre régionales prêtent attention au fait que de plus en plus de femmes ont été identifiées non pas comme des victimes, mais comme des trafiquants eux-mêmes ces dernières années. Un autre problème dans la région est celui du tourisme sexuel impliquant des enfants. De nombreux pays étant dépendants du tourisme, les abus sont souvent tolérés à des fins commerciales.

Olivia a également souligné que la pauvreté reste la principale raison de la traite des enfants. Cette situation s'accompagne d'un défi culturel, étant donné que, dans les Caraïbes, la tradition veut que les enfants aident à la maison. Il est donc difficile pour les acteurs extérieurs de déterminer s'il s'agit d'une forme d'exploitation dans une culture où les enfants sont censés travailler. La frontière entre une partie de la culture et un crime devient extrêmement floue. En outre, le fait que l'inceste et les abus sexuels soient largement acceptés constitue également un défi culturel. Imaginez une situation dans laquelle les membres masculins de la famille abuseraient des enfants sans que personne ne dise rien. Ce droit de passage crée de nombreux problèmes.

S'agissant de ce que peut faire le mouvement anti-esclavagiste, Olivia a souligné que les crimes liés à la traite des êtres humains se mondialisent et s'organisent de plus en plus, ce qui doit être mis à l'ordre du jour. En outre, il est impératif de former les travailleurs frontaliers, car ils ne savent souvent pas à quoi ressemble le crime. Ils doivent également être formés à l'utilisation efficace de la technologie afin de détecter



les crimes, par exemple grâce à des applications ou à des images satellites de camions. En outre, il est nécessaire d'améliorer la sensibilisation des victimes (potentielles), car les faits montrent que de nombreuses femmes ne savent qu'elles ont été victimes de la traite qu'après qu'on leur a posé des questions spécifiques. En outre, il est important d'accepter le fait que trop d'agents frontaliers et d'agents de la force publique sont impliqués dans la traite des êtres humains.

Olivia a également considéré plusieurs lacunes dans les cadres juridiques régionaux qui doivent être révisés. Puisqu'il reste difficile de prouver un crime de traite des êtres humains, Olivia a suggéré de sortir des sentiers battus afin de les attraper par le biais d'autres crimes, tels que le blanchiment d'argent ou les abus domestiques. Elle a également recommandé d'améliorer le système de placement en famille d'accueil, car de nombreux orphelins sont victimes d'adoption par des trafiquants.

Sur la scène mondiale, Olivia a souligné la nécessité d'accroître la coopération transnationale en la matière. La traite des êtres humains est un problème international qui ne peut être résolu par un seul pays, car il y a toujours des pays donneurs et des pays receveurs. Elle a conseillé de suivre l'argent, car cela peut donner des indications sur les endroits où se trouvent les réseaux de traite des êtres humains. En outre, les partenariats public-privé peuvent contribuer à la lutte contre ce phénomène. D'une part, le manque de soutien de la part du gouvernement, tant sur le plan financier que logistique, complique la tâche des ONG et, d'autre part, la lutte permanente pour la reconnaissance entre les ONG leur enlève l'énergie nécessaire pour se battre pour les victimes.

Après la présentation d'Olivia, Gemma a poursuivi en présentant le panéliste suivant, **Samuel Madistin**, pour donner un aperçu de l'exploitation des enfants et de la mise en œuvre du protocole de Palerme de 2009 et de la loi nationale anti-traite de 2014 en Haïti.

Il a souligné l'importance de mieux comprendre la loi et le concept de la traite des êtres humains afin d'apporter un changement. Les résultats d'une enquête ont révélé que seulement 30% des personnes faisant partie du système juridique (avocats, juges, etc.) avaient déjà entendu parler de la législation nationale, tandis que 42% des magistrats et



plus de 60% des employeurs de divers tribunaux n'en avaient jamais entendu parler. 68% des avocats ont révélé qu'ils n'avaient aucune connaissance de la loi, 30% n'étaient pas en mesure de mentionner quels crimes sont sanctionnés par cette loi, et 40% ont affirmé qu'ils connaissaient la loi mais qu'ils étaient incapables d'énumérer les crimes qui seraient sanctionnés.

Le code juridique haïtien de 1853 et de 2014 ne mentionne pas les crimes liés au trafic d'êtres humains ni les peines complémentaires. Alors qu'il n'y a aucune mention de ces crimes dans le code antérieur, la loi de 2014 se caractérise par l'absence de cas d'esclavage moderne et de travail mineur, faute d'une disposition expliquant ces concepts au tribunal. Il est donc crucial de trouver d'autres concepts qui ne sont pas expliqués dans le code juridique, mais qui ont néanmoins la même signification dans l'esclavage moderne. Un nouveau code pénal a été établi en 2020 par le gouvernement d'Haïti qui établit la persécution des mineurs, et prévoit des règles plus strictes concernant le travail pornographique, les conditions de travail qui portent atteinte à la dignité des personnes et le travail forcé. Cette loi a néanmoins été critiquée et contestée, ce qui rend incertain le fait qu'elle reste en vigueur.

Une autre série de données datant de septembre 2020 a révélé que plus de 2000 orphelinats ont ouvert en Haïti, la plupart d'entre eux n'ayant pas de reconnaissance légale. Compte tenu du rôle néfaste des orphelinats dans la traite des êtres humains, il est choquant qu'il n'y ait eu aucune poursuite en 20 ans, selon Samuel. Il apparaît donc clairement que les obstacles dans les cadres juridiques, l'absence de connaissances juridiques, l'incapacité à établir une politique publique efficace, l'absence d'accès à la justice pour les victimes et la corruption des acteurs juridiques posent des problèmes éminents quant à l'application effective de la loi et à l'obligation de protéger la population, en particulier les enfants.

Questions & Réponses

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des questions et réponses qui ont fait surface après les trois panels :

Q : Comment les OSC peuvent-elles aborder les questions relatives à la législation et aux cadres juridiques, comment doivent-elles être prises en considération ? Après 21 ans de protocole de Palerme, quelle est votre

expérience avec les autres pays de nos régions, quelles sont les initiatives qui vous semblent importantes ?

Laura: Il y a eu quelques expériences positives avec des politiques abolitionnistes. En ce qui concerne le trafic sexuel, il est particulièrement important de protéger les femmes dans des cadres légaux. C'est le seul modèle qui puisse réduire efficacement la traite des êtres humains, car ce sont les mafieux qui courent le risque et doivent craindre d'être blâmés, et non les prostituées elles-mêmes.

Q: Il est également très important de lutter pour atténuer l'exploitation sexuelle au niveau juridique, tout en tenant compte des différents contextes des différentes cultures, des codes juridiques et des politiques publiques. Un élément commun que l'on retrouve dans toute l'Europe, l'Amérique du Nord et les Caraïbes est le fait qu'il existe des lacunes juridiques à différents stades et modèles. Cela montre clairement un déficit de l'État de droit dans l'ensemble des régions. Si, après 21 ans d'existence du protocole de Palerme, la conversation porte toujours sur l'application de la loi, qu'est-ce qui, selon vous, peut permettre de progresser ?

Olivia: Nous devons garder à l'esprit que le protocole des Nations unies sur la traite des personnes (TIP) n'est pas prêt à être mis en œuvre. En outre, les législateurs et les forces de l'ordre manquent de savoir-faire. Pour beaucoup, l'esclavage moderne est considéré comme un nouveau crime et il n'existe pas encore d'approche claire pour le combattre. Une solution pourrait être de faire appel à l'aide de l'ONU, de la TIP et de l'UNODC pour la formation, mais il est également crucial de former les juges afin qu'ils puissent poursuivre les personnes. En outre, même si les femmes et les jeunes filles sont les principales victimes de la traite des êtres humains, les hommes le sont aussi, et ils ne sont souvent pas pris en compte.

Q : Quel conseil pouvez-vous donner pour continuer à aller de l'avant ?

Samuel: En examinant les affaires, nous pouvons toujours trouver des vides et améliorer les textes pour de meilleures poursuites. Si nous avons le problème de base que les lois ne sont pas connues, il sera impossible d'identifier les crimes, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de poursuites. Contre cela, nous avons besoin d'une politique publique. Il est nécessaire d'exécuter la loi, ainsi que d'établir un budget national et des fonds pour s'attaquer au problème. Depuis 2014, le gouvernement haïtien n'a pas



budgetisé un dollar pour des mesures de lutte contre la traite des êtres humains, donc aucune action n'a été mise en œuvre. Il serait utile de créer un comité de poursuite, mais ils n'ont pas de moyens et de fonds pour faire leur travail. Il y a tout simplement un manque de volonté de la part des pouvoirs publics.

Q : Compte tenu de la situation politique en République d'Haïti, comment les organisations participant à ce forum peuvent-elles contribuer à la reconnaissance des survivants de la traite des êtres humains (domesticité) en tant que victimes ?

Samuel: Les organisations participantes, notamment celles qui sont actives dans le domaine du plaidoyer, peuvent être utiles pour parler des phénomènes et mener des recherches afin de mieux comprendre le problème. En outre, je leur conseille de travailler avec des organisations locales.

Deuxième Panel : Le rôle de la technologie

John Carr a été présenté comme le premier intervenant du deuxième panel et a donné un aperçu historique de la façon dont l'internet et la technologie sont liés à l'exploitation des enfants.

Il a commencé dans les années 1980, lorsque les PC ont pénétré pour la première fois dans les maisons privées. C'est alors qu'on a pris conscience de l'impact que cela pouvait avoir sur la traite des êtres humains. À cette époque, la première zone de police dans ce domaine concerne la façon dont les pédophiles peuvent utiliser Internet pour trouver des moyens de découvrir des enfants et partager des informations et des vidéos avec eux. D'une manière générale, John a jugé négatif le changement intervenu dans la traite des êtres humains avec l'émergence d'Internet.

En 1996, lors de la conférence sur l'exploitation commerciale des enfants à Stockholm, la question de l'internet comme menace pour les enfants a été soulevée pour la première fois. On a alors identifié trois façons dont les enfants pouvaient être menacés : Le « grooming », c'est-à-dire le fait pour un adulte de se lier d'amitié avec un enfant et de prétendre être amoureux de lui, de lui envoyer des cadeaux, de gagner sa confiance dans le but de le rencontrer dans la vie réelle pour ensuite le violer, le trafiquer ou même le tuer, ou de lui envoyer ou lui faire envoyer des images à caractère sexuel. La



plupart des victimes du grooming sont des filles de 12 à 14 ans. Une deuxième menace est le tourisme sexuel impliquant des enfants, tant au niveau international qu'à l'intérieur d'un pays. Troisièmement, la création et la distribution de matériel pédopornographique. Toutes ces menaces persistent à ce jour et n'ont fait qu'empirer. En outre, le problème des images autogénérées, c'est-à-dire des images qui semblent avoir été prises volontairement par l'enfant, est apparu. Après 1996, les gouvernements ont également commencé à réagir en établissant des liens avec l'industrie de l'Internet et les services de protection de l'enfance, ainsi qu'en mettant en place des lignes d'assistance téléphonique pour recevoir les rapports de toute personne ayant trouvé du matériel illégal d'abus sexuel d'enfants ou ayant découvert des comportements étranges sur Internet. En 1999, une association mondiale de lignes d'urgence a été créée, qui comprend 42 États membres et couvre une grande partie du monde.

Il est essentiel de garder à l'esprit que dans notre monde numérisé, de nombreux enfants ont accès à l'internet par le biais de leurs téléphones, ordinateurs portables, etc. L'UNICEF a publié un rapport il y a quatre ans, dans lequel il est indiqué que pas moins d'un enfant sur trois utilise l'internet, et que dans certains pays, ce chiffre atteint un sur deux. L'UNICEF a publié un rapport il y a quatre ans, dans lequel il est indiqué qu'un enfant sur trois utilise l'internet et que, dans certains pays, ce chiffre atteint un enfant sur deux. John considère que cette situation est problématique car ces pays disposent des cadres juridiques les moins développés dans ce domaine, ainsi que de peu de policiers et de juges conscients de la gravité de la situation, pourtant si importante.

Pour en revenir à la croissance problématique de la proportion d'images autogénérées, le dilemme est que rien dans ces images ne suggère l'implication d'un tiers, car les photos sont créées par les enfants eux-mêmes et ensuite partagées avec des « amis » - les « groomers ». Il est essentiel de garder à l'esprit que même s'il n'y a pas de preuve qu'un enfant a été victime d'une manipulation psychologique, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'implication d'un tiers forçant les enfants à prendre les photos. Par conséquent, cette pratique reste illégale. En outre, John a fait référence au fait que les images partagées sont souvent liées à la traite des êtres humains. On estime à 21,7 millions le nombre d'images circulant sur l'internet, dont 90 % sont partagées sur les plateformes de Facebook (désormais Meta). Cela laisse entrevoir l'énorme responsabilité des grandes entreprises dans la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants.



En tant que dernier orateur de la journée, la modératrice Gemma a présenté **Patricia Fietz** du Centre international pour les enfants disparus et exploités (ICMEC.org) pour présenter certaines des approches que son organisation a adoptées pour s'attaquer au problème.

Patricia a présenté le matériel sur les abus sexuels envers les enfants (Child Sexual Abuse Material, CSAM) publié en décembre 2018. Il passe en revue les législations nationales de 196 pays pour établir quels pays ont institué quelles lois et pour trouver les trous persistants dans la législation. Les critères essentiels pour répondre à ces questions concernent le fait de savoir si le CSAM est un crime dans le pays, s'il existe une définition légale, si la possession de CSAM est un crime, si la relation entre le CSAM et la technologie est spécifiée dans la législation, et si le pays mandate les fournisseurs de services Internet pour signaler le CSAM. Pour se faire une idée de la situation actuelle, Patricia a indiqué que 140 pays criminalisent la simple possession de CSAM, tandis que 56 pays ne le font pas.

Deuxièmement, Patricia a présenté le Cadre modèle pour l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (Online Child Sexual Exploitation, OSCE) et les crimes contre les enfants sur Internet (Internet Crimes Against Children, ICAC) pour les unités spécialisées de la police et des procureurs. Ce cadre a été établi par l'ICMEC en 2020 afin de fournir des conseils aux responsables de l'application de la loi et de la justice pour enquêter sur les crimes facilités par la technologie et pour protéger les enfants de l'exploitation en ligne. Le cadre trouve sa nécessité en guidant les pays sur la façon d'utiliser les informations sur l'exploitation en ligne de la manière la plus efficace pour monter un dossier. Patricia a également indiqué que le dark web est traité à l'aide d'outils spécialisés et que la police et les juges ont besoin d'une formation sur la manière dont ces preuves numériques sont obtenues et sur leur validité pour être utilisées au tribunal.

Patricia a terminé sa présentation en partageant quelques faits fondés sur des données concernant le statut actuel de l'exploitation en ligne. Ainsi, le groupe de victimes le plus vulnérable est celui des enfants âgés de 7 à 13 ans, où les filles sont de loin plus vulnérables, tandis que les garçons souffrent également. Entre 2019 et 2020, le nombre d'images auto-générées a augmenté de 77 %, ce qui témoigne de l'inquiétude



croissante autour de cette question. Il est choquant de constater que les délinquants partagent des manuels sur la façon de convaincre les enfants de partager des images sexualisées et de cacher la communication sur leur téléphone afin que leurs parents ne puissent pas les trouver. Pour contrer ce phénomène, l'ICMEC organise des séries de formations destinées à toute personne travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, ainsi qu'aux prestataires de soins de santé ou à toute personne souhaitant élargir ses connaissances et son activisme dans ce domaine, sous <https://training.icmec.org/courses>.

Questions & Réponses

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des questions et réponses qui ont fait surface après les deux panels :

Q : L'internet devrait être un outil qui facilite la socialisation et le développement cognitif des enfants et des adolescents. Face à ces données flagrantes que vous venez de présenter, quelles sont les mesures préventives que vous pouvez proposer, notamment aux parents et aux enseignants qui sont les protagonistes du bien-être des enfants et des adolescents ?

Patricia : Il est essentiel de parler aux enfants pour s'assurer qu'ils comprennent qu'ils ne doivent pas être amis avec des personnes qu'ils n'ont pas rencontrées dans la vie réelle. De plus, il faut leur dire de ne pas mettre de photos d'eux-mêmes que les parents n'ont pas vues. Ces conversations doivent avoir lieu plusieurs fois avant de permettre aux enfants d'avoir leur premier téléphone, car ils n'ont souvent pas encore les mêmes critères de ce qui est bien ou mal que les adultes. Je suggère de prendre le temps de passer en revue le téléphone de l'enfant. En outre, les opérateurs téléphoniques proposent des contrôles parentaux qui devraient être utilisés. L'ICMEC propose sur son site Internet du matériel de prévention pour les écoles et les parents.

John: Il est également important de ne pas oublier que la responsabilité de la sécurité des enfants ne peut pas incomber uniquement aux enfants, aux parents et aux enseignants. Les sociétés Internet, qui gagnent des millions en attirant des enfants sur leurs plateformes, ont une énorme responsabilité dans la prévention de l'exploitation en ligne des enfants.

THE ELKES
FOUNDATION

**FREEDOM
FROM SLAVERY** FORUM





Deuxième Jour: Trouver des solutions dans des cadres juridiques et en impliquant les survivants

Aperçu

Alors que le premier jour du Forum s'est concentré sur l'exploration des exploitations dans les régions, le deuxième jour, les panélistes ont discuté de « Trouver des solutions dans les cadres juridiques et en impliquant les survivants ».

Les cadres juridiques constituent la base de tout travail politique dans le domaine de la traite des êtres humains. S'il existe des législations au niveau national et international, il y a un écart important entre les dispositions écrites et la situation réelle sur le terrain. Des lacunes juridiques permettent la persistance de l'esclavage moderne dans ces trois domaines. En plus d'en discuter et de proposer des solutions, le forum se penchera sur l'importance de mettre les survivants au premier plan du mouvement et des experts expliqueront leurs approches.

Parmi les sujets de discussion abordés tout au long de la journée, citons le manque de connaissance du droit national et international sur la traite des êtres humains et ses effets sur les victimes, les défis juridiques qui permettent la persistance de l'esclavage moderne, ainsi que l'importance de renforcer la voix des survivants.

Le programme de la journée a abordé des questions telles que :

- Quels sont les cadres juridiques en place au niveau national et international ?



- Dans quelle mesure le droit international a-t-il été mis en œuvre dans ces trois domaines ? Quels sont les défis qui se posent à cet égard ?
- Comment la législation peut-elle être plus efficace et avoir plus d'impact ?
- Comment pouvons-nous renforcer la voix des survivants et les mettre au premier plan du mouvement ?

Pour aborder ces questions et bien d'autres, le Forum a invité des survivants, ainsi que des OSC et des experts politiques. Parmi les orateurs de la deuxième journée, citons

- **Hôte du comité consultatif du forum** : Bukeni Waruzi | Free the Slaves
- **Modératrice** : Jasmine O'Connor | Anti-Slavery International
- **Haut-parleurs** :
 - Carlos Andrés Pérez Gallego | UNODC
 - Matt Blumin | Coalition of Immokalee Workers
 - Dr. Jason Haynes | L'Université des Antilles
 - Andrew Wallis | Unseen UK
 - Coleen Hedglin | Beyond Borders
 - Anita Teekah | Safe Horizons
 - Tina Frundt | Courtney's House

Introduction et Bienvenue

Bukeni Waruzi, Directeur exécutif de Free the slave, a accueilli les participants pour la deuxième journée du forum et a expliqué les différents fonctionnements du zoom. La deuxième journée allait servir à trouver des solutions par le biais de cadres juridiques et à remplir l'objectif du Forum « Libérer l'esclave », à savoir impliquer davantage les OSC dans la lutte contre l'esclavage moderne. Bukeni a présenté l'orateur principal de la journée, Carlos Perez.

Discours principal

Carlos Perez de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a partagé son expérience et son expertise en matière de traite des êtres humains en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que le travail effectué jusqu'à présent par l'agence des Nations Unies. Leur travail concerne principalement l'assistance législative

pour aligner et unifier tous les concepts liés à la traite des êtres humains afin de faciliter la coopération entre les différentes agences gouvernementales du continent. L'ONU DC a reçu de l'Assemblée générale des Nations unies le mandat d'agir en tant que secrétariat technique de la Convention sur la criminalité organisée. Sa principale responsabilité consiste à promouvoir l'application et l'utilisation de la convention et du protocole sur la traite des êtres humains. L'UNODC est présent dans 11 pays de la région et apporte son aide dans diverses activités liées à la traite des êtres humains. Carlos a souligné la nécessité d'inclure les pays qui relèvent de la législation pénale du protocole et l'établissement d'un cadre plus large qui observe l'application du protocole afin de punir le non-respect. Selon l'ONU DC, depuis l'entrée en vigueur de la convention et du protocole, plusieurs lois nationales ont été modifiées pour répondre aux normes du droit international. Cela s'est fait principalement par la formation de groupes de travail chargés d'élaborer de nouvelles lois contre la traite des êtres humains dans les pays respectifs.

La gestion des connaissances est une autre composante du travail de l'ONU DC. L'agence aide ainsi les pays à prendre des décisions fondées sur des preuves recueillies dans des rapports nationaux et régionaux. Troisièmement, l'ONU DC s'engage dans des projets d'assistance technique, qui consistent principalement en une formation des capacités au niveau national pour lutter contre la traite des êtres humains. Outre les États, ces projets impliquent des parties prenantes et des acteurs non traditionnels, ainsi que des autorités locales et non juridiques. La formation est également mise en œuvre au niveau des institutions nationales, ainsi que dans les zones frontalières et les régions reculées du pays. L'objectif est de travailler avec une assistance juridique et législative pour changer les lois nationales au niveau local. Au niveau national, les différentes mesures peuvent être appliquées relativement facilement, mais cela pose des problèmes aux autorités locales en raison d'un manque de budget et de formation institutionnelle. L'ONU DC a donc mis en place plusieurs programmes mondiaux, nationaux et régionaux pour aider à la formation des fonctionnaires.

Carlos a poursuivi en expliquant que le mandat de l'ONU DC est basé sur la Convention contre le crime organisé, le Protocole contre la traite des êtres humains, ainsi que le Protocole sur le trafic illicite de migrants. En outre, des groupes de travail ont été formés pour comprendre la définition de la « traite des personnes » énoncée à l'article 3 du Protocole contre la traite des êtres humains et pour établir comment les pays

peuvent comprendre ces instruments internationaux. Les groupes servent de scènes de discussion et de débats concernant les concepts, les pratiques et les défis que le protocole implique. Après en avoir discuté, les groupes de travail recommandent ensuite des instruments internationaux, tels que des manuels et des documents pour mettre en œuvre les dispositions internationales.

Une chose fondamentale qui sous-tend le travail de l'ONUDC est la promotion continue de la coopération internationale entre les États et les parties pour coopérer dans la lutte contre les crimes de traite des êtres humains. Carlos a souligné que la coopération internationale présente un intérêt pour les pays au-delà de la protection des droits de l'homme pour les personnes victimes de la traite, ils devraient donc disposer d'outils juridiques pour faciliter la communication et les mesures conjointes. Cela nécessite des réseaux entre les procureurs, les avocats et les juges de la région. Carlos a poursuivi sa présentation en expliquant le rôle du protocole de Palerme. Il a été publié en 2000 dans le but d'établir une compréhension de la traite des êtres humains comme un crime organisé transnational punissable par les parties ayant signé le protocole. En outre, il était censé supprimer le lien entre la traite des êtres humains et la traite des femmes et promouvoir la coopération entre les États membres. Au moment de la rédaction du protocole, les concepts n'ont pas été finalisés afin de continuer à être développés par des groupes de travail et des discussions. Ce processus est toujours en cours aujourd'hui.

Carlos a recommandé trois outils différents développés par l'ONUDC pour aider les OSC, les agences et les institutions qui aident à la législation ou à la réglementation des lois. Premièrement, il a suggéré de consulter le site web de l'ONUDC afin de trouver le cadre d'application du protocole, de guider les mesures du protocole de Palerme et de trouver des exemples de ce que les pays ont fait pour lutter contre la traite des êtres humains. Deuxièmement, l'ONUDC a élaboré le Guide législatif pour la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles s'y rapportant, une loi type contre la traite des êtres humains. Ce document établit comment les réglementations nationales et locales doivent être modifiées pour adopter le cadre législatif international. Troisièmement, il y a le cadre juridique international que les États doivent consulter. L'ONUDC propose d'autres publications relatives à la dynamique de la traite des êtres humains, à l'effet de COVID-19 sur la traite des êtres humains, au concept d'hébergement dans le protocole de Palerme et à l'utilisation de l'application de la non-criminalisation des victimes de la traite.



Questions & Réponses

Bukeni a présenté la modératrice de la journée, **Jasmine O'Connor** d'Antislavery International, qui a conclu le discours principal en animant une session de questions-réponses

Q : Comment la législation peut-elle être plus efficace et avoir plus d'impact ?

Carlos: Le plus grand défi dans la région est de s'assurer que la législation contre la traite n'est pas seulement une initiative du secteur de la justice pénale mais qu'elle est également mise en œuvre dans la pratique. En outre, il faut comprendre que la loi contre la traite des personnes ne se limite pas au domaine de la traite des êtres humains, mais que nous devons suivre le mécanisme du protocole pour inclure également d'autres domaines, notamment la migration, le contrôle des frontières, etc. Il est également nécessaire d'apprendre à traduire la législation en mesures pratiques. Il est également nécessaire d'apprendre à traduire la législation en mesures pratiques. Cela doit inclure les acteurs au niveau national et régional, ainsi que l'implication des OSC.

Premier Panel : Cadres juridiques régionaux

La modératrice Jasmine a présenté les trois panélistes Matt, Jason et Andrew pour discuter du défi juridique. Elle a rappelé aux participants que l'esclavage est interdit sur le papier mais qu'il existe d'énormes écarts entre ce qui a été signé au niveau international et ce qui est fait dans les législations nationales. Elle a demandé aux participants de partager leurs recommandations sur la façon de résoudre le problème.

Matt Blumin, de la Coalition des travailleurs d'Immokalee, a fait une présentation sur les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs agricoles en Amérique du Nord et en Amérique centrale, en particulier aux États-Unis, concernant le manque d'application de la législation protégeant leurs droits. Le Trafficking Victims and Protection Act est la législation américaine qui rend l'esclavage illégal et, bien que de nombreuses personnes travaillent sur cette question, des problèmes liés au manque de responsabilité persistent. L'un des problèmes juridiques est celui de l'exploitation et de la traite par le biais de programmes de visas de non-immigrants aux États-Unis. Cela



s'accompagne de deux types de violations des droits de l'homme, l'une dans le pays d'origine et l'autre dans le pays d'accueil, les Etats-Unis. Matt a expliqué que Covid-19 a augmenté la prévalence de la traite grâce à ce programme. Le programme permet aux patrons d'équipage d'agir en tant qu'entités qui demandent des travailleurs à l'étranger. Par conséquent, ce n'est pas l'exploitation agricole pour laquelle les travailleurs travaillent, mais l'équipe de travail. Les problèmes courants détectés dans le cadre de ce programme sont ceux des pots-de-vin à l'étranger, des pratiques d'immigration illégale et de la tolérance des violations aux États-Unis qui empêchent les travailleurs de retourner dans leur pays d'origine en raison de représailles. En outre, Matt a souligné que la responsabilité est souvent abandonnée à l'entrepreneur de travail et qu'il y a un manque de mécanismes légaux pour tenir les acheteurs de produits et les fermes où les travailleurs travaillent responsables.

Le programme Fairfoods de l'ICMT aide à combattre ces problèmes en ciblant les lacunes en matière de responsabilité et d'application. Par conséquent, les détaillants qui achètent des récoltes ne doivent s'approvisionner qu'auprès d'exploitations qui n'ont pas recours au travail forcé, et cela doit être mis en œuvre avec une politique de tolérance zéro. Cela signifie que dans une situation où le travail forcé a été utilisé pour produire un produit, les agriculteurs sont automatiquement exclus de la vente aux détaillants du programme. Le programme CIW Fairfoods regroupe 14 grandes entreprises qui ont un énorme pouvoir d'achat. En se liant à la politique par des accords juridiques avec les organisations de travailleurs, il est possible de réduire la responsabilité et de donner aux travailleurs l'accès à des mécanismes de plainte. Matt a terminé sa présentation en rappelant aux participants d'être honnêtes lorsqu'ils évaluent ce que dit la loi par rapport à la façon dont elle est appliquée et qui est tenu responsable des abus qui, nous le savons, se produisent.

Ensuite, **Andrew Wallis** a partagé avec les participants son expertise sur les cadres juridiques concernant les chaînes d'approvisionnement d'un point de vue américain. Il a commencé sa présentation en donnant un aperçu de la situation juridique actuelle dans le monde. Ainsi, cela fait 10 ans que la Californie a adopté une loi sur la transparence des chaînes d'approvisionnement et le Modern Slavery Act au Royaume-Uni inclut la transparence transnationale dans sa section 54. D'autres pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada ont suivi en adoptant des législations respectives. En

outre, des législations sur les lois tarifaires sont mises en place dans le monde entier. Il s'agit notamment d'actions contre le travail des enfants aux Pays-Bas et en Allemagne, ou encore des ministres du commerce du G7 qui se sont penchés sur le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement et sur ce que cela signifie.

Andrew a recommandé aux entreprises « d'apprendre à surfer », ce qui signifie que les entreprises devront apprendre à s'adapter à la législation qui est modifiée et adaptée dans le monde entier pour s'attaquer au problème du travail forcé. Il a qualifié ces changements législatifs de « tsunami à évolution lente », décrivant que même s'il est lent, il aura des conséquences énormes au fur et à mesure que des changements seront apportés. A la question de savoir si la législation est efficace, Andrew a évalué les cadres juridiques comme des outils d'encadrement, mais des instruments émoussés. Comme d'autres experts l'avaient déjà fait lors du forum, Andrew a souligné la déconnexion entre la législation et l'application qui doit être surmontée afin de permettre des ajustements efficaces. Pour ce faire, il a souligné l'importance d'uniformiser les règles du jeu. Il est nécessaire de permettre aux bons acteurs d'agir en dehors des cas où les mauvais acteurs s'en tirent à bon compte, il faut inciter les entreprises à se conformer. En outre, il est crucial que les gouvernements agissent sur la législation, à la fois en poussant à l'application et en punissant la non-conformité. Si les exigences de la législation sont bien comprises, les dispositions ne sont pas souvent utilisées. Andrew a souligné la nécessité d'une législation multilatérale : pour que les entreprises fassent ce qu'il faut, la législation doit s'appliquer dans le monde entier. De plus, les entreprises doivent s'engager et respecter les dispositions contre le travail forcé dans un effort commun pour lutter contre l'esclavage moderne.

La chose la plus importante à faire dans la lutte contre l'esclavage moderne, selon Andrew, est le besoin de transparence. La législation ne peut pas tout faire, mais si elle n'est pas appliquée, rien ne changera. Il faut donc mettre l'accent sur le rôle du gouvernement, qui doit promulguer la législation lui-même, ainsi que sur le rôle des investisseurs, des assurances, des médias et du public pour atteindre l'ODD 8.7. Ce qu'il faut, c'est un effort de collaboration de toutes les parties prenantes concernées. M. Andrews a également suggéré d'utiliser les possibilités offertes par la technologie pour rendre compte et comprendre ce qui se passe.



Jasmine a remercié Andrew et a conclu qu'il est crucial de faciliter non seulement un changement juridique, mais aussi systémique, normatif et un changement d'attitude pour réussir. Ensuite, elle a présenté Jason Haynes comme le dernier panéliste.

Jason Haynes a donné un aperçu des lacunes juridiques du point de vue des Caraïbes. Ainsi, la plupart des îles des Caraïbes ont adopté des lois sur la traite des êtres humains, certaines ont modifié les lois afin de répondre aux normes internationales et la plupart des lois imposent des sanctions, y compris la prison à vie. Néanmoins, il existe plusieurs failles juridiques qui permettent la persistance de la traite des êtres humains dans la région. Jason a expliqué que dans la législation régionale, la notion d'« exploitation » est souvent épuisée rapidement, ce qui signifie que de nombreux abus échappent à cette définition étroite et ne peuvent être poursuivis. Par exemple, la notion de trafic de migrants, parmi d'autres nouvelles formes d'exploitation, n'est pas encore définie et aucune affaire ne peut donc être portée devant les tribunaux. Le protocole de Palerme tente de combattre ce problème en donnant une définition plus large, mais certains pays ont appliqué le protocole d'une manière qui n'est pas conforme au droit international. Le fait de ne pas utiliser les mêmes mots dans les législations nationales et internationales crée un décalage entre les enquêtes et les poursuites. En outre, les procureurs manquent souvent de preuves pour engager des poursuites. Cela est principalement dû au fait que l'on continue à se fier aux témoignages des victimes, qui ne sont pas fiables en raison du syndrome de Stockholm, des barrières linguistiques, etc.

Un autre problème qui empêche les abuseurs d'être sanctionnés est l'existence de dispositions inconstitutionnelles dans la législation nationale, telles que les peines minimales obligatoires, qui sont souvent excessives par rapport au crime. Cela prive souvent les juges et les législateurs du pouvoir de trouver une sanction appropriée et les tribunaux ne peuvent pas utiliser leur pouvoir pour sanctionner les abuseurs. En outre, ces dispositions peuvent être qualifiées d'inconstitutionnelles si elles punissent trop lourdement les délits.

En outre, dans de nombreux cas, les victimes ne peuvent pas demander d'indemnisation. Cela est dû au fait que l'indemnisation est liée à la condamnation de l'agresseur, ce qui signifie que s'il n'est pas condamné, les victimes n'obtiennent pas

d'indemnisation. En outre, un seuil élevé s'applique pour établir une disposition de non-punition. Souvent, les victimes ne disposent pas du type de preuves nécessaires pour satisfaire à ce seuil élevé, ce qui entraîne une absence de condamnation dans la plupart des affaires portées devant les tribunaux.

Questions & Réponses

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des questions et réponses qui ont fait surface après les trois panels :

Q : Comment recommanderiez-vous à une personne de suivre en permanence l'évolution des définitions et la nécessité de traduire le droit international en droit national ?

Jason: Nous devons être conscients de ces changements qui peuvent ne pas être saisis. Cela commence par la sensibilisation. Les parties prenantes de la juridiction doivent être informées des changements du droit international, puis se voir recommander des amendements au niveau national. Le Ghana, par exemple, s'est tenu au courant des changements législatifs internationaux, puis s'est adressé au parlement afin de subir les changements pertinents. La question de savoir si et comment cela se produit dépend de la priorité politique accordée à la traite des êtres humains dans l'agenda national et de la base de connaissances des parties prenantes. Il est nécessaire qu'ils soient pleinement informés à tout moment afin de pouvoir changer les choses.

Andrew: Ce dont nous avons besoin, c'est d'un rétrécissement de la fenêtre de déconnexion entre les décideurs politiques et la réalité sur le terrain. Les ONG peuvent aider à coordonner et à écouter les voix des victimes, car ce sont elles qui détiennent la connaissance de ce qui se passe sur le terrain et qui doivent donc servir à transmettre l'information aux décideurs politiques.

Matt: Pour combler ce fossé entre les cadres juridiques nationaux et internationaux, la coopération entre les gouvernements serait également bénéfique, notamment pour la reconnaissance des interdictions. Par exemple, si les tomates mexicaines sont fabriquées avec du travail forcé et que les États-Unis interdisent ces exploitations, mais



qu'elles peuvent toujours exporter leurs tomates au Canada, rien ne changera. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une diligence raisonnable. Nous devons être honnêtes avec nous-mêmes quant à l'efficacité de la législation. Afin de comprendre la différence entre ce qui fonctionne sur le papier et dans la réalité, nous devons écouter les victimes et les survivants.

Deuxième Panel : Promouvoir un mouvement dirigé par les survivantes

Jasmine a introduit le deuxième panel sur la promotion d'un mouvement dirigé par les survivants en rappelant aux participants la nécessité d'assurer un engagement significatif avec les survivants et de créer un environnement propice à un changement systémique. Pour cela, elle a demandé aux trois spécialistes de l'inclusion des survivants, Coleen Hedglin, Anita Teekah et Tina Frundt, de parler des défis et du rôle du mouvement pour combler le fossé entre la rhétorique et la réalité.

Coleen Hedglin de Beyond Borders Haïti a donné un aperçu du mouvement anti-esclavagiste en Haïti. Ce mouvement est principalement axé sur la prévention de l'exploitation des enfants après les tremblements de terre qui se produisent fréquemment. Son organisation a vu la nécessité d'utiliser les voix des adultes pour les enfants en esclavage, ce qui a conduit à un réseau national de 1000 adultes qui ont été esclaves et qui travaillent maintenant à libérer les esclaves de la servitude domestique. Elle a insisté sur la nécessité de sensibiliser le public à la loi haïtienne contre la traite des êtres humains, qui présente de nombreuses lacunes, et a proposé des procès fictifs comme moyen de sensibiliser les responsables gouvernementaux. Elle a invité certains de ses collègues survivants à parler de leur point de vue, mais en raison de difficultés techniques, ils n'ont pas pu partager leurs histoires et leur expertise.

Anita Teekah a également souligné l'obligation d'impliquer autant que possible les survivants dans le mouvement. Elle a expliqué aux participants qu'au moment de sa présentation, on attendait la signature de la loi START dans l'État de New York, qui permettrait d'annuler les condamnations des victimes de la traite sexuelle s'il s'avère que le crime est lié à quelque chose que l'agresseur leur a fait faire. Cette loi est devenue importante parce que les victimes ont pris la parole pour sensibiliser le public



en s'unissant et en s'adressant directement au législateur responsable. Selon Anita, des personnes ayant fait l'expérience de la traite sexuelle ont apporté leur témoignage, ce qui a poussé le gouvernement à signer la loi.

Anita a également beaucoup parlé de l'engagement des survivants et de ce que cela signifie. Elle a souligné la nécessité de ne pas envelopper les individus dans une bulle en partant du principe que leurs traumatismes les auraient rendus faibles. Au contraire, les personnes ayant vécu des expériences sont extrêmement résilientes et ne veulent pas être traitées comme des personnes fragiles. Il est essentiel de garantir une compensation juste et équitable, avec les mêmes salaires pour les non-survivants et les survivants au sein d'une organisation, ainsi que l'égalité structurelle et sociale. Pour ceux qui sont nés dans une situation plus chanceuse, elle a demandé aux participants de réfléchir à la manière dont ils peuvent utiliser leurs privilèges pour créer un meilleur accès aux opportunités afin de travailler contre l'égalité. Il est important de continuer à se considérer comme un allié des victimes. En outre, elle a conseillé aux participants de parler à leurs pairs des signes d'alerte et des vulnérabilités pour se retrouver dans la traite des êtres humains, le trafic sexuel et le travail, ainsi que de former les jeunes en faisant appel à des personnes expérimentées et en les reconnaissant et en les rémunérant pour leur expérience et leur expertise.

La dernière intervenante de la journée était **Tina Frundt**, fondatrice et propriétaire de Courtney's House, et elle-même ancienne victime de la traite sexuelle des enfants. Alors qu'il existe 72 organisations dans la région métropolitaine de Washington qui se concentrent sur un type de trafic, Courtney's House est la seule organisation afro-américaine dirigée par des survivants au cours des 12 dernières années. Cela souligne la sous-représentation de cette organisation, la DMV étant majoritairement afro-américaine. Courtney's House a commencé son projet par une action de rue, qui a dû être interrompue parce que cette approche a amené trop de survivants et qu'elle n'avait pas assez de personnel pour assurer les services requis. Tina a souligné que pour montrer aux survivants les pouvoirs qu'ils ont, il est crucial de s'associer à des organisations gérées par des survivants.

Tina a partagé sa propre histoire avec les participants. Elle est née et a grandi à Chicago dans une zone contrôlée par les gangs et dans un foyer d'accueil. Elle n'a pas



connu ses parents biologiques et a été victime de la traite des êtres humains à l'âge de neuf ans dans un foyer d'accueil jusqu'à ce qu'elle soit adoptée à 13 ans. Elle a ensuite expliqué le travail de Courtney's House, un centre d'accueil pour les garçons et les filles qui peuvent s'y rendre quand ils le souhaitent et qui seront aidés pour leurs besoins. L'organisation est agréée pour le placement en famille d'accueil et ses agents sont âgés de neuf à 24 ans. En effet, Washington DC a adopté une loi qui considère qu'une personne fait partie de la jeunesse jusqu'à l'âge de 24 ans, compte tenu du fait que la population des sans-abri se situe principalement dans cette tranche d'âge. Il n'est pas rare que les victimes aient été agressées dans des centres pour adultes. Tina a également indiqué qu'environ 40 % de ses agents ont été victimes de la traite des êtres humains par leurs parents.

Tina a poursuivi sa présentation en attirant l'attention sur le fait que les garçons doivent être inclus dans le débat sur la traite des êtres humains. Il n'est pas rare que des garçons grandissent dans des sociétés de gangs où le viol est considéré comme normal et qu'ils soient ensuite eux-mêmes victimes de la traite et du viol. Afin d'atteindre ces personnes, Tina a considéré qu'il était crucial de former ces garçons et d'inclure la traite des garçons dans le débat. La plupart des cas de traite des êtres humains qui concernent les garçons de la région sont liés au trafic de main-d'œuvre. Il est donc important de ne pas se concentrer uniquement sur les étrangers victimes de la traite vers les États-Unis, mais de prêter également attention aux citoyens américains.

Courtney's House travaille avec des jeunes et est structuré de manière à ce qu'ils aient leur mot à dire dans le travail, ils ont le droit de vote, ils peuvent venir et faire entendre leur voix, et le centre d'accueil fait office de maison. Courtney's House a employé un cuisinier qui fait la cuisine deux fois par jour. Il existe également des partenariats avec des hôpitaux, par exemple pour lutter contre le ténia ou en lien avec le vaccin Covid-19.

Questions & Réponses

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des questions et réponses qui ont fait surface après les trois panels :

Q : Comment le gouvernement américain s'y prend-il pour soutenir les victimes de violences domestiques dans le pays ?



Tina: La plupart de ce qui est fait est plutôt pour le spectacle et n'a pas de réelles implications. Les enfants résidant en Virginie sont toujours accusés de prostitution, par exemple, alors qu'ils sont en fait des victimes et devraient être aidés et indemnisés. Nous sommes loin d'être là où nous voulons et sommes censés être.

Jasmine O'Connor a ensuite clôturé la journée en encourageant les participants à réfléchir à la manière de faire du leadership des survivants la norme, plutôt que l'exception. Elle s'est penchée sur ce qu'il faut faire pour mettre l'argent dans leur main afin qu'ils puissent diriger et participer à l'évolution de la dynamique du pouvoir. En outre, elle a insisté sur la nécessité d'intégrer leur point de vue dans les politiques et les cadres juridiques. Si cela n'est pas fait, il ne restera qu'un secteur anti-esclavagiste voué à l'échec.

Troisième Jour : Créer des réseaux et des coopérations

Aperçu

Le troisième jour s'est appuyé sur le programme des deux premiers jours et s'est concentré sur la recherche de solutions en termes d'efforts intergouvernementaux, ainsi que sur le rôle que la société civile peut jouer dans la lutte contre l'esclavage moderne. Les experts ont donné un aperçu de leurs expériences et ont partagé les meilleures pratiques sur la façon de se rassembler. Ainsi, le thème de la journée était « Construire des réseaux et des coopérations ».

Le programme de la journée a abordé des questions telles que :

- Quels sont les groupes et organisations de coordination existants et comment leur travail contribue-t-il à la lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains ?
- Comment les organisations peuvent-elles réussir à faire pression sur les gouvernements pour obtenir des changements ?
- Quel est le rôle de la société civile ?
- Comment donner aux survivants les moyens de diriger le mouvement antiesclavagiste ?

Le troisième jour a été consacré à une série de présentations interdépendantes de diverses OSC et de représentants d'organisations, centrées sur les approches qu'ils ont adoptées et les succès qu'ils ont constatés pour faire avancer le mouvement anti-esclavagiste. Enfin, les participants se sont engagés dans une session d'atelier finale afin de dresser une liste de priorités régionales qui seront discutées lors de la convocation mondiale du Forum par les dirigeants d'organisations, qui aura lieu à Marrakech, au Maroc, du 5 au 8 décembre 2021.

- **Hôte du comité consultatif du forum** : Bukeni Waruzi | Free the Slaves
- **Modérateur** : Smith Maximé | Free the Slaves



- **Haut-parleurs :**

- Thomas Wissing | Alliance 8.7
- Beatriz Sagrado | Experte en intervention sociale contre la violence de genre
- Angharad Smith | Delta 8.7
- Erin Phelps | Freedom Fund
- Bridget Wooding | OBMICA

La dernière série de présentations a été modérée par Smith Maximé de Free the Slaves. Les présentations de la troisième journée étaient centrées sur les solutions possibles, notamment par le biais d'efforts intergouvernementaux et d'approches menées par les OSC. Les participants ont également eu l'occasion de créer des réseaux et de réfléchir à la manière de progresser dans la région.

Discours principal

Thomas Wissing a commencé la dernière journée et a présenté l'Alliance 8.7, qui a été créée en tant que partenariat mondial pour travailler ensemble à la réalisation de l'ODD 8.7 de l'ONU. Il a poursuivi en donnant une vue d'ensemble du défi : 40 millions de personnes dans le monde sont toujours piégées dans l'esclavage moderne, le travail forcé, le mariage forcé, le travail des enfants, etc. Cela est dû, entre autres, à l'énorme avantage économique de l'esclavage moderne et de l'exploitation d'autres personnes. On estime que les entreprises et les agences gagnent 150 milliards de dollars chaque année. En outre, cette question est souvent liée à des objectifs politiques. Le COVID-19 a exacerbé ce phénomène en faisant en sorte que de nombreuses personnes perdent leur emploi, se retrouvent bloquées, puis sont finalement contraintes à l'esclavage. Thomas a donné un aperçu des anciens et nouveaux défis, notamment les inégalités liées à l'accès à la santé, à l'éducation, à la protection sociale et à un travail décent, ainsi que les atteintes aux droits de l'homme. L'émergence de la technologie est à la fois un risque et une opportunité, car l'exploitation en ligne est un problème émergent, mais les dispositifs techniques peuvent également être utilisés pour accéder aux victimes. En outre, le changement climatique pose de nouveaux scénarios et de nouvelles menaces.



L'Alliance 8.7 est un partenariat volontaire dans le cadre des mécanismes des agences de l'ONU et du droit international. Son objectif n'est donc pas de demander des comptes aux pays, mais plutôt de les aider à obtenir un soutien s'ils sont prêts à accélérer les actions contre l'esclavage moderne. Il comporte donc un aspect d'engagement, mais agit également comme une plateforme d'échange avec des acteurs partageant les mêmes idées. Il s'agit d'aider les pays à déterminer quelles actions sont utiles, ainsi qu'à analyser ce qui a mal fonctionné pour en tirer des enseignements. L'objectif est de trouver des solutions innovantes tous ensemble, en tant que réseau et plateforme. L'Alliance travaille avec 300 partenaires organisationnels, dont les Nations unies et diverses organisations internationales, des organisations de la société civile, des syndicats faisant partie du réseau de l'OIT, des réseaux d'entreprises, ainsi que 25 pays pionniers. Parmi ces 15 pays, certains ont été plus actifs que d'autres jusqu'à présent, mais l'Alliance s'efforce de faire avancer les choses en incitant les États membres à envoyer des rapports et à suivre les activités.

Thomas a poursuivi en expliquant les points d'entrée pour les OSC et la manière dont elles peuvent aider. Les actions visées ici comprennent la promotion de la participation des organisations de survivants, ainsi que le partage de leurs expériences sur les meilleures pratiques, par exemple sur la réparation des victimes. En outre, les OSC doivent insister sur la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok de 2018 et participer aux ateliers nationaux des parties prenantes. Elles devraient s'engager dans des groupes de coordination mondiaux, tels que l'Alliance 8.7. Au sein de ce partenariat, des groupes de travail ont été créés pour assurer le suivi de l'ODD 8.7 et pour signaler les cas de non-respect. En outre, ils servent de forum pour la communication, l'engagement et le plaidoyer. Thomas a terminé son discours en faisant référence à la sous-organisation de l'Alliance, Delta 8.7, qui est responsable de la collecte et du partage des données sur la base desquelles des conseils politiques sont donnés.

Bukeni a remercié Thomas pour son discours et a présenté **Smith Maximé**, directeur national d'Haïti chez Free the Slaves, en tant que modérateur de la journée. Smith a expliqué la structure de la journée et a présenté le premier panéliste, Terry FitzPatrick, spécialiste principal de la communication et des relations avec les médias chez Free the Slaves, ainsi que coprésident d'ATEST.



Premier Panel : Efforts des organismes intergouvernementaux

Terry FitzPatrick a présenté l'ATEST - The Alliance to End Slavery and Trafficking - qui a été créée aux Etats-Unis en 2008 en réponse à des problèmes au sein du mouvement anti-esclavagiste et qui a depuis grandement contribué à résoudre la manière dont le mouvement interagit avec le gouvernement. Avant sa création, de nombreux groupes et organisations donnaient des conseils parfois contradictoires au Parlement et au Congrès américains. L'ATEST a contribué à unifier ces groupes et leur a donné un espace pour discuter de ce qui doit être prioritaire et de ce qui nécessite plus de financement. De cette façon, les groupes peuvent faire pression sur le Congrès et l'administration de la Maison Blanche de manière unie et donc plus efficace. Au moment du forum, L'ATEST comptait 15 groupes membres, et son travail touche plus de 120 pays en rassemblant des experts du monde entier. L'alliance organise et forme des médecins, des enseignants, etc. soutient les migrants, travaille avec les jeunes et s'efforce donc d'intégrer le plus grand nombre possible de perspectives différentes.

L'intersectionnalité des droits de l'homme, du travail, de l'enfant, de la femme et du migrant pour la traite et l'esclavage rend importante l'existence d'ATEST, car l'accent mis sur les différentes perspectives leur permet d'être aussi efficaces que possible. Les États-Unis sont le plus grand donateur, ils jouent donc un rôle important au niveau international car ils donnent de l'argent à des groupes internationaux, ce qui signifie qu'ils ont une grande portée. Ainsi, un grand point de levier dans le mouvement est axé sur les politiques et le financement américains.

L'ATEST suit un modèle de prévention, de poursuite, de protection (et de partenariats) et c'est également la manière dont le problème est abordé au sein du gouvernement américain. C'est ce que l'on appelle la solution holistique, c'est-à-dire que plutôt que de plaider individuellement auprès d'un seul ministère, l'ATEST s'adresse à des ministères individuels, atteignant ainsi tous les gouvernements fédéraux.

Terry a poursuivi en expliquant les principes et la stratégie de l'alliance. Tous les membres sont des partenaires égaux et deux personnes des organisations Free the Slaves et Safe Horizon forment les deux coprésidents. Afin d'obtenir un consensus sur les objectifs de plaidoyer, une majorité des 2/3 est nécessaire, ce qui se traduit par dix votes pour une action avant qu'elle ne puisse être mise en œuvre. Ils ne travaillent que sur des questions bipartites aux États-Unis, ce qui signifie que les démocrates et les



républicains doivent être impliqués. En outre, ils surveillent ceux qui mettent en œuvre les programmes et sont responsables du financement, et demandent ensuite des comptes à ces groupes.

De plus, Terry a partagé certaines des réalisations de l'ATEST. Il s'agit notamment d'une augmentation du financement de 25 millions de dollars à 250 millions de dollars dans les demandes directes de trafic.

Terry a terminé sa présentation par les priorités de l'ATEST pour l'avenir. Leurs priorités politiques actuelles se situent dans divers domaines où l'engagement est le plus nécessaire. La loi sur la protection des victimes de la traite des êtres humains aux États-Unis doit être renouvelée, et le groupe est impliqué dans le lobbying. En outre, il est nécessaire d'obtenir des crédits fédéraux. Afin d'augmenter le financement, il est important d'étendre le travail avec différents départements et agences au sein du gouvernement. Il faut donc se concentrer sur l'utilisation d'experts et de défenseurs comme ressources pour expliquer le problème, plutôt que de faire pression sur le gouvernement américain. En outre, l'ATEST s'efforce d'approfondir ses interactions avec le Congrès afin de créer des partenariats et de jeter des ponts entre les décideurs politiques. En outre, il est crucial de s'exprimer d'une voix collective. Cela est lié à l'importance de l'immigration, en particulier dans le Sud, au fait que le recrutement de main-d'œuvre est encore une industrie non réglementée, et à la responsabilité des entreprises. Les États-Unis doivent passer d'une transparence standard à une diligence raisonnable obligatoire en matière de droits de l'homme et obliger les entreprises à agir en cas d'abus dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Beatriz Sagrado a ensuite poursuivi en soulignant la nécessité d'une coordination entre les organisations qui tentent de se conformer aux lignes directrices de l'Alliance 8.7, aux déclarations de Pékin et à d'autres cadres internationaux. Elle a également mis l'accent sur l'importance de l'implication politique des femmes via la CEDAW. Elle a expliqué aux participants que la recommandation 38 aborde le sujet de la traite des filles et des femmes dans le contexte de la migration. Par conséquent, le mouvement féministe considère la Convention des Nations Unies sur les droits de la femme comme un instrument fondamental pour définir la discrimination à l'égard des femmes afin de pouvoir la juger. En outre, le rôle de la société civile est d'assurer le suivi des cas de



non-conformité et de faire rapport aux institutions compétentes. En ce qui concerne la recommandation 38, Beatriz a souligné certains passages. Ainsi, l'article 6 exige que les Etats membres prennent les mesures appropriées pour interdire la traite et la prostitution dans le contexte de la migration (y compris la législation). Les États doivent désactiver la demande qui donne naissance à l'exploitation sexuelle et conduit à la traite. De plus, la distinction entre migration illégale et traite est parfois floue (crime contre la personne ou contre l'Etat), mais néanmoins très importante. Selon Beatriz, l'exploitation sexuelle est un problème car il n'y a aucun moyen de désactiver efficacement la demande, le problème étant ancré dans le patriarcat. En outre, la traite des êtres humains est fondée sur l'inégalité structurelle des sexes et sur la féminisation de la pauvreté. Beatriz a poursuivi en partageant que le CEDAW analyse actuellement l'utilisation des technologies numériques pour la traite et la façon dont elles permettent d'accéder aux victimes potentielles. Par exemple, l'utilisation de la crypto-monnaie rend difficile la traque des trafiquants.

De plus, Beatriz a partagé avec les participants quelques recommandations pour continuer à aller de l'avant. Elle a ainsi mis l'accent sur l'éradication de la pauvreté par l'éducation, la formation et l'adoption de mesures. En outre, la lutte contre l'exploitation intrafamiliale doit être intensifiée. Il est également nécessaire de mettre en place des mesures de migration sûre pour lutter contre l'exploitation, en particulier pour les filles sans soutien qui voyagent seules. En outre, les responsables doivent élaborer des plans dans le cadre des conflits et des catastrophes naturelles, car c'est à ce moment-là que l'exploitation peut facilement avoir lieu. Afin de limiter la traite des êtres humains, il est important de donner accès aux mécanismes aux agents frontaliers et aux agents en situation de conflit. Beatriz a également suggéré d'utiliser l'intelligence artificielle pour détecter des modèles qui pourraient aider à découvrir la traite des êtres humains. En outre, la coopération avec les entreprises technologiques pour créer de nouveaux outils d'identification des criminels est importante pour détecter les abus sexuels en ligne. En général, Beatriz a souligné l'importance d'aider les femmes à accéder à la justice et la nécessité de travailler sur des alliances au sein de toutes les organisations et des différents pays.

La dernière intervenante sur les efforts des organismes intergouvernementaux, **Angharad Smith**, a été présentée par Smith Maximé pour clôturer le panel. Angharad



est chargée de programme pour le programme sur l'esclavage moderne au Centre de recherche politique de l'Université des Nations Unies, et elle est également impliquée dans Delta 8.7.

Delta 8.7 est une plateforme de connaissances mondiale qui fournit les données collectées à Alliance 8.7 afin de développer des conseils politiques. Elle demande à des experts d'examiner ce qui fonctionne contre l'esclavage moderne et a produit trois guides politiques évaluant les niveaux d'efficacité dans trois domaines : la crise (conflit, réponse aux crises humanitaires, migration), la justice (justice pénale et sociale, engagement des survivants), et le marché, y compris la politique de la chaîne d'approvisionnement, etc.

L'objectif de ces guides politiques est de montrer quelles sont les politiques qui fonctionnent contre l'esclavage moderne. Ils n'ont donc pas pour but de dicter aux décideurs politiques la manière de résoudre les problèmes, car celle-ci dépend de nombreux facteurs qui diffèrent d'un pays à l'autre, mais plutôt de donner des idées sur la manière de mettre en œuvre différentes approches. Delta 8.7 utilise des données scientifiquement rigoureuses pour montrer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Il est donc important de se rappeler qu'il y a toujours de la place pour le développement et que les guides ne seront jamais terminés. Afin d'évaluer l'efficacité, les guides comprennent des hypothèses et des niveaux de confiance très faibles à très élevés. Trois hypothèses ont été corroborées avec un niveau de confiance très élevé. Il s'agit d'un lien entre la crise et l'accès, de l'importance d'être attentif au genre car les femmes sont plus vulnérables en cas de crise, et du besoin de collaboration dans les contextes humanitaires. Les guides sont disponibles sur <https://delta87.org/resources/policy-guides/policy-guide-working-groups/>.

Pour terminer le premier panel, M. Smith a donné un aperçu des aspects les plus importants mentionnés par les intervenants et a introduit le deuxième panel.

Deuxième Panel : Donner du pouvoir à un mouvement dirigé par une OSC

Erin Phelps a fait une présentation sur le mouvement des OSC, avec son ONG Freedom Fund qui essaie de soutenir les travailleurs de première ligne et de mobiliser les fonds des donateurs qui peuvent amener plus de bailleurs de fonds à mobiliser plus



d'argent et à collecter plus de données. L'organisation sert de collaboration entre les ONG et aussi entre les bailleurs de fonds pour répartir plus efficacement l'argent donné.

Le Freedom Fund est actuellement actif dans quatre domaines : Premièrement, il établit des partenariats avec des organisations de base, ainsi qu'avec plus de 140 ONG, des organisations de première ligne, principalement dans les hotspots (les endroits où l'esclavage moderne est le plus répandu), et leur apporte un soutien pratique, technique et financier. Deuxièmement, elle effectue des recherches pour acquérir des connaissances et des preuves sur les lieux où l'esclavage existe. Troisièmement, l'organisation soutient les initiatives mondiales et la responsabilité des entreprises. Enfin, elle s'engage dans la création de mouvements et soutient le partage des connaissances et le plaidoyer.

En outre, Erin a partagé les progrès que le Freedom Fund a pu détecter, ainsi que les points sur lesquels il faut se concentrer pour continuer à obtenir des résultats. Ainsi, il est important de concentrer les ressources existantes sur le petit nombre de points chauds de l'esclavage. En outre, les organisations de première ligne devraient être à la tête du mouvement, ce qui signifie qu'elles devraient avoir accès aux ressources, car les petits groupes de ressources sont soutenus pour devenir plus durables et meilleurs en interne et dans leur travail. En outre, il reste crucial d'amplifier les voix de la ligne de front sur la scène mondiale.

Afin d'autonomiser les OSC, une coordination inclusive, durable et efficace est nécessaire. Cela signifie un soutien financier plus important, la mobilisation de nouveaux financements et la mise en commun des ressources afin que, par exemple, les projets qui recoupent l'esclavage moderne puissent être présentés à la question et recevoir de nouveaux fonds. En outre, il faut investir dans le renforcement des capacités, la diligence raisonnable, l'attraction d'autres donateurs, la fourniture d'outils pour identifier les lacunes dans les capacités des organisations, ainsi qu'un soutien technique pour renforcer les divers programmes et apprendre les uns des autres. Dans le cadre de la collaboration et du plaidoyer, des organisations telles que Free the Slaves sont d'une grande importance car elles aident à se concentrer sur la pensée et le changement de système. Il est donc essentiel de réfléchir plus en profondeur à la manière de superposer les prestations de services directs et l'engagement avec les entreprises, la participation communautaire, etc.



Erin a également indiqué que pour investir dans le développement du leadership individuel, l'initiative Freedom Rising investit et connecte les travailleurs de première ligne émergents, qui sont en début ou en milieu de carrière, en particulier les femmes et les survivants. L'objectif est de centrer les survivants dans le programme, et de soutenir leur leadership et leur prise de décision. Pour atteindre cet objectif, le Freedom Fund dispose également d'une bourse avec l'alliance des survivants, appelée Survivor Leadership Fund, qui accorde des subventions aux organisations dirigées par des survivants en Éthiopie, en Ouganda et au Kenya.

Pour conclure sa présentation, Erin a partagé les plans futurs du Freedom Fund. Il s'agit notamment du déploiement du Survivor Leadership Fund, qui se chiffre en millions, ainsi que de la promotion de l'éducation des donateurs, afin qu'ils comprennent l'importance de financer des organisations principalement dans le Sud. En outre, il est crucial d'encourager la durabilité des OSC et de s'engager dans le renforcement des capacités pour les aider à construire leur propre durabilité. Les Freedom Funds ont promis de poursuivre la recherche de moyens créatifs pour trouver des financements à la fois pour eux et pour d'autres organisations.

Smith a présenté la dernière panéliste de la journée, **Bridget Wooding**, de l'Observatoire des migrations et du développement des Caraïbes (Caribbean Migration and Development Observatory, OBMICA). Elle a parlé de la question de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains en République dominicaine et a souligné que la traite des êtres humains exacerbe d'autres problèmes, par exemple la pauvreté, la marginalisation et la violence de genre.

La République dominicaine est un pays d'origine, de transit et de destination pour les agresseurs et les personnes victimes de la traite. L'organisation avec laquelle Bridget travaille est un centre de recherche sur la traite des êtres humains dans les Caraïbes et existe depuis 2010. Selon l'organisation, de nombreuses personnes ont été identifiées comme faisant partie de la traite des êtres humains dans pas moins de 66 pays, dont un grand nombre de femmes haïtiennes. L'OBMICA a tenté et tente encore de contribuer à la compréhension du problème de la traite des êtres humains et de la manière dont il affecte les Caraïbes. Cela comprend l'élaboration d'un compendium, ainsi que des recherches sur la façon dont la traite des êtres humains affecte les



Dominicains qui reviennent au pays après avoir été victimes de la traite, et les conséquences de la traite des êtres humains pour les femmes haïtiennes après le tremblement de terre de 2010. En outre, OBMICA a découvert que de nombreuses femmes de la région sont victimes de viols et de meurtres, ainsi que d'abus sexuels dans les foyers qui les emploient. L'organisation a également mené une étude sur la traite des êtres humains affectant les femmes en identifiant des cas de survivantes parlant de la traite sexuelle en République démocratique. L'étude a montré que les enfants sont souvent poussés à quitter leur famille, ce qui les rend vulnérables aux abus dans la rue. De plus, la culture des Caraïbes ne considère pas les abus sexuels comme de la traite des êtres humains, ce qui néglige le crime lui-même.

Bridget a également évoqué les difficultés d'obtention de données en raison de la vulnérabilité des femmes et des enfants. Les parents envoient souvent leurs enfants travailler dans l'espoir d'une vie meilleure, alors qu'en réalité ils finissent par être victimes de trafic et d'abus. En outre, le tremblement de terre en Haïti a fait de nombreux garçons et filles de la région des sans-abri et des orphelins, ce qui les rend plus vulnérables aux abus. Le fait qu'en raison de l'absence de législation en la matière, les affaires ne sont jamais portées devant les tribunaux et les victimes n'obtiennent jamais justice reste problématique.

Pour conclure sa présentation, Bridget a insisté sur le fait que le plus important pour l'avenir est d'établir de nouveaux liens au niveau international. Bien que l'on sache que différents efforts sont déployés pour lutter contre les inégalités, notamment dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, un manque persistant de moyens pour une participation régulière peut contribuer à la vulnérabilité des femmes et permettre aux recruteurs de profiter d'elles.

Atelier

Lors d'un atelier, les participants ont été invités à formuler des recommandations sur la meilleure façon de lutter contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains en Europe, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes. Ces recommandations sont énumérées ci-dessous.



- Il est crucial d'intégrer les cadres juridiques pour parvenir à une plus grande coopération et unité. Cela concerne plus particulièrement les cadres juridiques relatifs au travail sexuel, car la résolution de ce problème permettra de prévenir une grande partie de la traite des êtres humains.
- Une approche holistique des changements de politique est nécessaire. Cela signifie qu'il ne faut pas se contenter d'aborder la traite des êtres humains comme un domaine individuel, mais plutôt voir ses liens avec d'autres domaines.
- Le protocole de Palerme doit être mieux connu et compris par les avocats, les juges, la police et les autres personnes impliquées dans le domaine juridique. Il est important de promouvoir cet instrument et les OSC peuvent y contribuer.

Pour clore la troisième journée du forum, Bukeni a prononcé un discours de clôture et a renvoyé les participants au prochain forum qui se tiendra à Marrakech du 5 au 8 décembre 2021.



Priorités pour l'Europe, l'Amérique du Nord et les Caraïbes

Aperçu

Le dernier jour du Forum, un atelier s'est concentré sur la discussion de plusieurs facettes du mouvement anti-esclavagiste, des vulnérabilités qui exacerbent l'esclavage aux solutions possibles qui devraient être des priorités pour les leaders du mouvement à l'avenir. Bien que venant d'horizons et de contextes nationaux différents, les participants ont été assez unanimes pour discerner et définir les problèmes qu'ils considèrent comme les plus menaçants pour la liberté dans leur région. Ces priorités et les recommandations qui en découlent sont détaillées ci-dessous. Afin d'avoir une vue d'ensemble de toutes les priorités, celles-ci ont été divisées en priorités régionales et globales, ainsi qu'une division entre le secteur privé et le secteur public.

Priorités internationales/principales

Les priorités suivantes peuvent être considérées comme s'appliquant à chacune des régions et à la communauté internationale dans son ensemble.

Actions prioritaires relatives à la communauté internationale

La recommandation la plus importante qui peut être mise en œuvre par la communauté internationale, y compris tous les acteurs impliqués, et qui a été répétée à de nombreuses reprises tout au long du Forum, est la nécessité d'une coopération accrue



entre les États eux-mêmes, entre les États et le secteur privé, et entre les OSC et les dirigeants de mouvements du monde entier, y compris la création de partenariats public-privé. L'un des participants a recommandé de renforcer la coopération entre les États en ce qui concerne le commerce de produits issus du travail forcé. Si certains États prennent des mesures, le problème ne peut être résolu que si la demande cesse à l'échelle mondiale. En outre, il a été jugé nécessaire d'investir dans les efforts de collaboration pour éradiquer l'esclavage en incluant d'autres acteurs, tels que les investisseurs, les assurances, les médias et le public.

Regarding the existing global partnership Alliance 8.7, who promotes efforts to eradicate modern slavery to meet the UNSDG 8.7 was given the recommendation to provide for better coordination between organizations attempting to comply with the Pathfinder guidelines and international provisions.

Les OSC jouent un rôle important dans la lutte internationale contre l'esclavage moderne et peuvent fonctionner pour coordonner et écouter les voix des victimes. Tout au long du Forum, l'accent a été mis sur la nécessité d'inclure les survivants dans le débat international, car ce sont eux qui connaissent le problème sur le terrain. Ils peuvent informer les OSC de la situation, qui peuvent ensuite informer les décideurs politiques et s'engager dans le lobbying afin d'apporter un changement au niveau public. En outre, compte tenu de l'importance et de la menace croissantes de la technologie, il a été recommandé aux OSC de servir d'éducateurs. Elles peuvent travailler avec les familles pour informer les parents sur la meilleure façon de protéger leurs enfants afin qu'ils ne tombent pas dans les pièges des abuseurs sur Internet. Il s'agit notamment de s'assurer que les enfants comprennent qu'ils ne doivent pas être amis avec des personnes qu'ils n'ont pas rencontrées dans la vie réelle, et qu'ils ne doivent pas mettre en ligne des photos que leurs parents n'ont pas vues. Il a été recommandé aux parents d'avoir régulièrement ces conversations avec leurs enfants, d'utiliser le contrôle parental et de prendre le temps de vérifier les téléphones de leurs enfants.

Actions prioritaires relatives au domaine juridique

D'une manière générale, plusieurs recommandations fortes ont été formulées pour intégrer les cadres juridiques afin de parvenir à une plus grande coopération et unité.



En ce qui concerne le protocole de Palerme en particulier, il a été jugé crucial de promouvoir les dispositions qu'il contient.

En outre, il a été fortement recommandé à toutes les parties au cadre juridique international de trouver un cadre plus large qui respecte mieux les dispositions et protocoles respectifs afin de punir les auteurs. Une solution suggérée est la création de groupes de travail chargés d'élaborer des lois contre la traite des êtres humains dans les projets respectifs et de travailler sur des projets d'assistance législative, ainsi que sur des projets de gestion des connaissances et d'assistance technique. En outre, ces groupes de travail devraient servir d'espace de discussion, de débat et de remise en question des documents juridiques existants, et recommander des instruments internationaux pour la mise en œuvre nationale des dispositions internationales.

Le Forum a établi un problème primordial, celui des écarts entre le cadre juridique national et international dans toutes les régions. Les gouvernements doivent donner la priorité à l'augmentation des budgets et à l'investissement dans la formation institutionnelle afin de mieux appliquer ces lois. Les participants ont constaté un manque de connaissances concernant le cadre juridique international, en particulier le protocole de Palerme, qui doit être résolu afin de poursuivre les auteurs et de tenir les abuseurs responsables. Les OSC peuvent contribuer à combler cette lacune, mais elles ont besoin d'un soutien accru des gouvernements, tant sur le plan financier que logistique. En outre, les gouvernements doivent investir dans la technologie pour bénéficier des opportunités qu'elle apporte sur le terrain. Ainsi, les gouvernements doivent travailler avec les entreprises de big data pour mieux comprendre leurs données et trouver un lien entre l'utilisation d'applications et de sites web et la traite des êtres humains.

Actions prioritaires concernant les entreprises privées

En outre, il a été recommandé à toutes les régions d'impliquer les entreprises dans la lutte contre l'esclavage moderne. Les grandes entreprises intranationales acquièrent un pouvoir de plus en plus grand et cela implique des responsabilités. Les sociétés Internet, en particulier, qui gagnent des millions en encourageant les enfants à rejoindre leur plateforme en ligne, doivent être tenues responsables de l'immense responsabilité qui leur incombe d'assurer la sécurité des enfants. Il est donc crucial de les inclure dans

la lutte contre l'esclavage moderne. En outre, les entreprises doivent apprendre à gérer le changement de législation à venir concernant les chaînes d'approvisionnement et l'abandon du travail forcé afin de soutenir cette évolution positive des cadres internationaux et nationaux.

Priorités européennes

Actions prioritaires concernant le secteur privé et les acteurs de la société civile

En se concentrant sur la région de l'Europe, les participants ont accordé une attention particulière à la question de la prostitution en tant que forme d'exploitation sexuelle. Il a ainsi été souligné qu'il est important de ne pas tenir compte du consentement lorsqu'on établit un cas d'exploitation sexuelle et de traite des êtres humains qui y est éventuellement liée. Prétendre que ces femmes seraient consentantes aboutit à un blâme de la victime, ce qui ne fait que renforcer la stigmatisation de la prostitution. En outre, il a été mentionné que le rétablissement des victimes doit être au premier plan. Cela inclut une offre de travail en dehors du secteur de la servitude sexuelle, ainsi que des avantages pour elles dès qu'elles quittent le domaine, comme la possibilité de louer des maisons, etc. Les OSC et les dirigeants de mouvements peuvent apporter leur aide à cet égard en offrant leurs services et leur expertise, ainsi qu'en sensibilisant les gens aux conséquences du blâme des victimes.

Actions prioritaires concernant les gouvernements européens

Pour les gouvernements européens, il a été fortement recommandé d'établir un modèle d'abolitionnisme concernant la prostitution comme seul modèle fonctionnel pour aider les victimes, principalement des femmes, à sortir de cette situation. Ce modèle prévoit une criminalisation des trafiquants et des acheteurs de sexe, et une décriminalisation des prostituées, qui sont plutôt aidées à sortir de ce milieu. Compte tenu de la mondialisation du trafic humain et sexuel, la seule façon d'arrêter la mafia qui contrôle ce domaine est d'établir des sanctions à son encontre. De cette façon, la mafia devra faire plus de calculs et prendre plus de risques pour trafiquer des femmes à des fins d'abus sexuels. Ce modèle a été mis en œuvre dans certains pays avec des résultats positifs dans la lutte contre l'exploitation sexuelle.



Priorités nord-américaines

Actions prioritaires concernant le secteur privé et les acteurs de la société civile

Les recommandations les plus importantes faites aux OSC et aux leaders du mouvement anti-esclavagiste étaient toutes liées à l'implication des survivants au premier plan du mouvement. L'accent a donc été mis sur le partenariat et le soutien aux organisations dirigées par des survivants, ainsi que sur la nécessité de donner une plus grande voix aux survivants afin qu'ils puissent expliquer leurs expériences et faire pression pour un changement au niveau législatif. Il faut donc veiller à reconnaître l'expérience, l'expertise et les compétences que les survivants apportent avec eux. Il est important de ne pas les mettre dans une bulle, mais de les considérer comme des égaux qui méritent que leur voix soit entendue. En outre, il a été suggéré d'utiliser l'expérience des survivants de la traite et de l'exploitation des êtres humains pour former et éduquer les plus jeunes afin de les sensibiliser. En particulier aux États-Unis, il a été souligné que les OSC et les dirigeants doivent prêter attention aux victimes américaines et masculines également, car elles sont souvent oubliées dans les conversations.

En outre, il a été recommandé aux OSC de s'engager dans le renforcement des capacités et la formation. Il s'agit notamment d'utiliser des outils spécialisés pour enquêter sur le dark web, de former la police et d'autres acteurs législatifs tels que les juges et les procureurs sur la manière dont les preuves numériques sont obtenues et sur la validité de ces preuves devant les tribunaux. En outre, le secteur privé devrait cibler les lacunes persistantes en matière de responsabilité et d'application des lois nationales et internationales. Le programme des aliments équitables de la CIW en est un exemple. Dans le même ordre d'idées, les acteurs du secteur privé devraient également inciter les entreprises à conclure des accords juridiques contraignants avec les organisations de travailleurs afin de les protéger contre l'exploitation.

De plus, en ce qui concerne l'acte de lobbying, il a été recommandé d'approcher les gouvernements avec une approche holistique. Cela signifie que l'accent doit être mis



sur toutes les formes d'esclavage dans tous les ministères, ce qui permet d'approcher toutes les agences fédérales.

Actions prioritaires concernant les gouvernements d'Amérique du Nord

Les participants au Forum ont également formulé une série de recommandations à l'intention des gouvernements d'Amérique du Nord. Il a été souligné qu'ils devaient améliorer l'application de la loi afin de s'attaquer à l'esclavage moderne. En effet, la situation actuelle peut donner l'impression qu'ils aident, mais la réalité est différente et laisse les victimes sans soutien et dépendantes du secteur privé. Quant aux OSC, les survivants doivent être au premier plan dans le secteur public également. Le gouvernement doit redoubler d'efforts pour établir un meilleur accès aux mécanismes de plainte afin de renforcer leur voix. En outre, le gouvernement des États-Unis doit renouveler la loi sur la protection des victimes de la traite des êtres humains.

Priorités des Caraïbes

Actions prioritaires concernant le secteur privé et les acteurs de la société civile

Les experts de la région des Caraïbes ont lancé un appel aux participants et à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'ils mettent davantage l'accent sur les questions de traite dans la région, car elles sont souvent négligées dans le débat actuel. Il a été jugé crucial de mieux comprendre la situation dans la région, non seulement en ce qui concerne les crimes commis, mais aussi en ce qui concerne la culture et sa compréhension de la traite et de l'exploitation. Ainsi, les enfants sont censés aider au sein du foyer, ce qui brouille les limites entre l'aide aux tâches ménagères et le travail forcé. Les leaders du mouvement doivent en être conscients afin de lutter contre l'exploitation intrafamiliale. Il est en outre important de réaliser et d'accepter que de nombreux responsables de l'application des lois sont souvent impliqués dans la traite des personnes.

En outre, les OSC devraient s'engager dans différents types de formation. Il s'agit notamment de la formation des travailleurs frontaliers afin de détecter la traite des êtres

humains dans la région, car il existe un manque persistant de connaissances sur ce à quoi ressemblent ces crimes. Des mesures de migration sûre doivent être prises pour lutter contre l'exploitation, notamment des jeunes filles sans soutien qui voyagent seules. En outre, il est important que les OSC établissent des plans dans le cadre des conflits et des catastrophes naturelles qui ne sont pas rares dans la région, car ceux-ci exacerbent souvent l'exploitation. Les participants ont également recommandé aux OSC de coopérer avec les entreprises technologiques afin de créer de nouveaux outils pour identifier les criminels et détecter les abus sexuels en ligne. Un autre facteur important pour lequel les OSC peuvent être d'un grand soutien est l'amélioration de l'accès à la justice, en particulier pour les femmes. Le secteur juridique a besoin d'être largement révisé afin de pouvoir enquêter, poursuivre et condamner.

Ces révisions doivent inclure une interprétation plus large de la notion d'«exploitation» afin que davantage d'affaires puissent être poursuivies sur cette base. En outre, les juges doivent être formés sur la manière de poursuivre les personnes. Cela inclut la nécessité de faire connaître le protocole de Palerme et les responsabilités légales qu'il englobe. Comme dans les autres régions, il est particulièrement important pour les Caraïbes que la législation nationale soit conforme aux normes internationales. Les OSC peuvent revendiquer leur rôle en informant les législateurs nationaux des changements internationaux et en faisant prendre conscience des lacunes du cadre juridique. En outre, il a été recommandé d'ouvrir des procès contre les trafiquants sur d'autres sujets que la traite, comme le commerce des armes ou de la drogue, le cas échéant. Une autre étape importante pour tenir davantage d'auteurs responsables est la nécessité de ne plus s'appuyer sur les témoignages des victimes pour prononcer une condamnation. En outre, la révision juridique doit inclure la modification de dispositions telles que celles qui prévoient des peines minimales beaucoup trop élevées pour être acceptées comme une sanction par un juge. Dans de nombreux cas, les affaires sont classées sans suite.

Actions prioritaires concernant les gouvernements des Caraïbes

Quant aux gouvernements régionaux, les participants ont souligné le besoin général d'une politique publique plus efficace et d'une évaluation du système d'exécution de la loi, y compris la génération d'un meilleur accès à la justice pour les victimes. La communication, les mesures conjointes et les réseaux entre les procureurs, les avocats et les juges sont indispensables et devraient être facilités et encouragés par les

gouvernements. Une coordination est nécessaire non seulement entre les institutions publiques, mais aussi entre les différents domaines du droit. La loi contre la traite des personnes n'est pas seulement liée au domaine de la traite des êtres humains. Par conséquent, des mécanismes doivent être suivis pour inclure d'autres domaines, tels que la migration et le contrôle des frontières. Des recommandations supplémentaires ont été formulées pour accroître les efforts visant à traduire la législation existante en mesures pratiques et en actions réelles.

Un autre problème auquel le gouvernement doit s'attaquer est la nécessité d'augmenter le budget national et le financement afin de s'attaquer au problème. Par exemple, le gouvernement d'Haïti a budgétisé zéro centime pour ce domaine en 2014. En outre, les gouvernements doivent lutter contre la pauvreté, qui est la principale cause de la traite des enfants. En lien avec la traite des enfants, il est important d'améliorer le système d'accueil car de nombreux cas d'exploitation et de traite peuvent être trouvés dans ce domaine. Les OSC peuvent contribuer à faciliter tout cela, c'est pourquoi les gouvernements ont été fortement encouragés à coopérer avec le secteur privé.

Les participants ont formulé une recommandation spécifique à l'intention du gouvernement haïtien, qui portait sur la nécessité de mentionner, de criminaliser et de punir le crime d'esclavage moderne dans son code juridique. A l'heure actuelle, il existe de nombreux concepts qui ont la même signification que l'esclavage moderne mais qui ne sont pas mentionnés dans la législation, ce qui entraîne des vides juridiques qui peuvent être exploités par les abuseurs.



Les prochaines étapes

Les participants ont quitté le Forum avec une connaissance accrue de la manière dont les personnes vulnérables sont exploitées en Europe, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, après avoir examiné l'exploitation sexuelle et l'exploitation du travail, ainsi que la traite des êtres humains et des enfants. En outre, les cadres juridiques et leurs lacunes ont été discutés, ainsi que le rôle de la technologie en tant que menace et outil. En outre, l'accent a été mis sur l'importance d'un mouvement dirigé par les survivants, et les approches de coopération au niveau intergouvernemental et de la société civile ont été examinées. Après avoir assisté aux trois jours du Forum régional Europe, Amérique du Nord et Caraïbes, nous espérons que les participants sont maintenant réinspirés à s'attaquer à l'esclavage moderne sous de multiples angles et de manière innovante.

Ce forum était le dernier de la série de forums régionaux sur la liberté de l'esclavage, qui se tiendront tout au long de l'année. Pour continuer à suivre le déroulement de chaque forum régional, veuillez consulter notre [site web](#) et nous suivre lorsque nous twitterons en direct chaque événement à [@FFS_Forum](#).

Une fois que tous les forums régionaux auront eu lieu, nous organiserons un rassemblement mondial. L'objectif de cette réunion est d'élever les agendas régionaux et d'établir des liens avec l'agenda mondial plus large.



Participation et évaluation

Au cours des trois jours d'événements virtuels du Forum, 93 personnes de 39 pays se sont inscrites et 59 personnes ont participé (y compris les présentateurs). Sur les 77 personnes qui ont participé, 23 pays différents étaient représentés. Les pays comptant le plus de participants sont les suivants : Haïti, le Kenya, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Biographies des présentateurs et des intervenants

Premier Jour : Explorer l'exploitation dans la région

Modératrice



Gemma Bardají Blasco est la responsable de FTS Europe et Amérique latine. Elle est diplômée en anthropologie sociale et culturelle et a obtenu des diplômes de troisième cycle en culture de la paix et en genre dans le développement.

Gemma a 25 ans d'expérience internationale et possède une expertise en matière de droits des femmes, d'intégration de la dimension de genre, de participation politique des femmes et de conception de systèmes électoraux. Elle a géré le projet Free the Slaves avec l'Association internationale des femmes juges et MUDHA, financé par le département d'État américain, qui vise à prévenir la traite des personnes et à protéger les survivants dans les communautés batey de la République dominicaine, majoritairement peuplées de descendants d'Haïtiens.

Avant de travailler pour Free the Slaves, elle a travaillé à l'Institut national des migrations en République dominicaine, où elle était responsable de projets relatifs aux questions de genre et de traite des êtres humains. Plus précisément, elle a contribué à l'élaboration du plan national de lutte contre la traite des êtres humains et le suivi illicite des migrants avec le gouvernement de la République dominicaine. Mme Bardají a également travaillé pendant plus de sept ans en tant que consultante indépendante au sein du système des Nations unies, tant au niveau régional qu'international. Elle a contribué pendant quatre ans au Réseau d'experts sur le genre pour le

Programme des Nations unies pour le développement en Amérique latine.

Son travail s'est largement concentré sur la recherche sociale, la conception méthodologique et la planification. En plus de son travail en République dominicaine, Gemma a également travaillé dans d'autres pays d'Amérique latine, notamment en Bolivie et au Guatemala.

Panélistes



Laura Nuño est professeur titulaire à l'université Rey Juan Carlos, un centre où elle a lancé la licence en égalité de genre, l'Observatoire de l'égalité et la formation de spécialiste en genre et violence sexuelle. Elle est actuellement présidente du réseau féministe de droit constitutionnel et secrétaire du réseau académique international sur les études de la pornographie et de la prostitution. Elle est la chercheuse principale du GIAR FEMGEN (High Performance Research Group on Gender and Feminism) et du Teaching Innovation Group pour l'inclusion de la perspective de genre dans les études de premier cycle. Elle a dirigé et participé à une vingtaine de projets de recherche et compte parmi ses publications plus de cinquante livres et articles sur le féminisme. L'un des plus récents « Maternidades S.A. Le commerce des ventres de substitution » publié aux éditions Catarata et « Le droit à l'éducation : stratégies patriarcales contre la généalogie féminine » publié à Comares.



Olivia Smith est consultante sur la traite des êtres humains auprès de l'Institut britannique de droit international et comparé (BIICL) et directrice exécutive de la Caribbean Anti Human Trafficking Foundation. Elle a travaillé avec plusieurs institutions régionales et internationales, dont l'American Bar Association Rule of Law Initiative (ABA ROLI) en tant que chef de projet sur la traite des personnes (Barbade). Au secrétariat de la CARICOM, elle a occupé le poste de directrice adjointe de programme pour la libre circulation et le travail. Elle a été spécialiste politique à l'ambassade des États-Unis à la Barbade, experte en développement des ressources humaines pour la délégation de l'Union européenne à la Barbade, chargée de cours à l'université des Antilles en études sur la migration et a travaillé pendant dix ans comme responsable de l'immigration au sein du gouvernement de la Barbade. Elle est titulaire d'un doctorat en sciences politiques et d'une maîtrise en administration des affaires, entre autres qualifications. Elle a été membre de l'Université d'Oxford dans le domaine de la migration forcée et a été nommée 2021 O'Brien Fellow in Residence à la Faculté de droit de l'Université McGill, au Canada.



Samuel Madistin, né d'une famille protestante à l'Estère dans l'Artibonite, Samuel Madistin est diplômé en Génie civil à l'Institut supérieur Technique d'Haiti (ISTH), licencié en Droit à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves, licencié en Sciences politiques, option Relations Internationales à l'Institut national d'Administration, de Gestion et des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI) et a fait des études de maîtrise en Science du Développement au Département des Sciences du Développement de la Faculté d'Ethnologie.

Il a, en outre, fait des études en prévention et Gestion des conflits internationaux à l'Institut

	<p>International d'administration Publique (IIAP) à Paris, en Droit international du Développement à l'IDLO à Rome en Italie et a suivi des séminaires de formation de formateurs en droit de l'Homme à l'Académie de Versailles et à Strasbourg (France).</p> <p>Ancien député du peuple à la 45ème Législature, ancien sénateur de la République à la 46ème et 47ème Législature, auteur d'un ouvrage sur le Rôle du Pouvoir Législatif dans le fonctionnement Moderne de l'Etat, Samuel Madistin dirige actuellement un cabinet d'avocats à Port-au-Prince. Militant des droits humains depuis plus de vingt ans, Il est aujourd'hui président du Conseil de Direction de la Fondasyon Je Klere (FJKL) et enseigne à l'université les cours d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et le droit des obligations.</p>
	<p>John Carr écrit et consulte sur la sûreté et la sécurité de l'internet. Il est l'une des principales autorités mondiales en matière d'utilisation de l'internet et des nouvelles technologies associées par les enfants et les jeunes. Basé à Londres, John travaille beaucoup au Royaume-Uni et dans de nombreuses régions du monde. John a également travaillé sur les questions d'inclusion numérique, en particulier sur l'utilisation de la technologie par les personnes âgées.</p> <p>John est ou a été conseiller expert principal auprès des Nations unies (Union internationale des télécommunications), conseiller expert auprès de l'Union européenne et de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information, et conseiller auprès du Conseil de l'Europe pour les aspects en ligne de la Convention de Lanzarote. Il conseille le gouvernement britannique sur les questions liées à l'enregistrement des noms de domaine dans le cadre des attributions du groupe de travail sur la sécurité publique du comité consultatif</p>

	<p>gouvernemental de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN).</p> <p>John est conseiller technique principal (en ligne) auprès d'ECPAT International, une ONG internationale basée à Bangkok, conseiller expert auprès de l'Alliance européenne des ONG pour la sécurité des enfants en ligne (eNACSO), qui est administrée par Save the Children, Italie, et secrétaire de la coalition britannique des organisations caritatives pour l'enfance sur la sécurité sur Internet (CHIS).</p>
	<p>Patricia Fietz a rejoint l'International Center for Missing & Exploited Children (ICMEC.org) en octobre 2020 et occupe désormais le poste de directrice des relations gouvernementales et de la croissance stratégique. L'ICMEC est une ONG mondiale, basée à Alexandria, en Virginie, aux États-Unis.</p> <p>Patricia est une professionnelle internationale et une diplomate de carrière à la retraite, ayant travaillé dans le service extérieur américain pendant près d'un quart de siècle. Elle a commencé sa carrière en 1994 au service d'information des États-Unis au Caire, en Égypte. Elle a ensuite travaillé pour le Département d'État américain en Colombie, en France, à Hong Kong, en Syrie, à Washington et à Toronto, au Canada. Elle a été consule générale à Guayaquil, en Équateur, de 2014 à 2017, et ministre conseiller à la mission à l'ambassade des États-Unis au Koweït de 2017 à 2018. À l'heure de la retraite, elle a fait une pause dans son travail politique pour ouvrir une boulangerie de biscuits photo « en ligne » à Batavia, dans l'État de New York.</p> <p>Avant de rejoindre le service extérieur américain, Patricia a enseigné l'anglais en Espagne et en Grèce, l'italien aux États-Unis et a travaillé dans</p>

l'industrie du tourisme en Espagne, en Tunisie et en Suisse.

Patricia est titulaire d'une maîtrise en relations internationales de l'université de Boston, d'une maîtrise en politique publique et d'un certificat en planification urbaine de l'université de Princeton, ainsi que d'un certificat en études hispaniques de l'université de Salamanque, en Espagne. Elle est originaire de l'ouest de l'État de New York, où elle a obtenu une licence en études espagnoles et italiennes à l'université de Buffalo. Elle parle espagnol, italien, français et arabe.

Deuxième Jour : Trouver des solutions dans les cadres légaux et en impliquant les survivants

Modératrice



Jasmine O'Connor est la directrice générale d'Anti-Slavery International. Elle possède une vaste expérience de direction dans le domaine des droits de l'homme au niveau international, menant des campagnes qui combinent des programmes pratiques sur le terrain et des initiatives de changement de politique à plusieurs niveaux. Avant de rejoindre Anti-Slavery, elle a travaillé pour ADD International (Action on Disability and Development), dont elle a dirigé les programmes relatifs aux droits des personnes handicapées dans cinq pays d'Asie et d'Afrique en tant que directrice des programmes internationaux. Elle a occupé des postes de conseil auprès du ministère britannique du Développement international et du ministère britannique des Affaires étrangères. En 2016, elle a

	<p>reçu un OBE pour les services rendus aux droits de l'homme et au développement international.</p>
<p>Conférencier principal</p>	
	<p>Carlos Pérez est le responsable de la prévention du crime et de la justice pénale de la section Traite des êtres humains et trafic de migrants à l'ONUDC. Il est avocat à l'Universidad Autónoma de Bucaramanga UNAB, et est spécialiste en droit pénal. Il est titulaire d'une maîtrise en droit international des droits de l'homme de l'Universidad para la Paz UPEACE au Costa Rica, d'un diplôme en systèmes internationaux de protection des droits de l'homme de l'American University et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme CIDH, ainsi que d'études complémentaires sur le genre et la justice transitionnelle à l'Universidad Del Rosario en Colombie.</p> <p>Au cours de sa carrière professionnelle, il a travaillé en tant que consultant pour des organisations non gouvernementales sur les questions de déplacement forcé, de droits des femmes et de protection des enfants. Il a été professeur de premier cycle et de troisième cycle en droit international, droit pénal et droits de l'homme. Avant de rejoindre les Nations unies, il a été conseiller à la direction des droits de l'homme du ministère des affaires étrangères et, depuis 2008, il est le coordinateur du projet de lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Colombie. Il a apporté son aide au gouvernement national dans la mise en œuvre des normes internationales et des politiques publiques contre la traite des personnes.</p> <p>Entre 2017 et 2018, il a occupé le poste de responsable national du Programme d'action mondial contre la traite des personnes et le trafic de migrants (GLOACT) au sein du bureau de l'UNODC</p>

FREEDOM FROM SLAVERY FORUM

en Colombie et depuis fin 2018, il est responsable de la prévention du crime et de la justice pénale au siège de l'UNODC à Vienne en Autriche où il est chargé d'accompagner la mise en œuvre de projets contre la traite des personnes et le trafic de migrants pour l'Amérique latine, notamment TRACK4TIP, un projet axé sur l'identification et la réponse de la justice pénale aux cas de traite des personnes au sein de la population.

Panélistes



Matt Stark Blumin est l'avocat général de la Coalition of Immokalee Workers. Matt a plus de dix ans d'expérience en tant qu'avocat défendant les droits des travailleurs à la dignité, au respect et à une juste compensation. En tant qu'avocat général de la Coalition of Immokalee Workers (CIW), Matt conseille la CIW sur toutes les questions juridiques, y compris son programme primé Fair Food, qui protège les droits humains des travailleurs agricoles par le biais d'accords juridiquement contraignants Fair Food avec les principaux détaillants alimentaires tels que McDonald's et Wal-Mart. Auparavant, Matt était avocat général associé de l'American Federation of State, County & Municipal Employees (AFSCME), où son travail était axé sur la défense des droits des membres du syndicat dans le cadre de litiges constitutionnels et de restructurations financières gouvernementales (notamment le Commonwealth de Porto Rico et la ville de Détroit), ainsi que sur le soutien de nouvelles initiatives de syndicalisation. Matt a commencé sa pratique du droit en tant qu'avocat des services juridiques représentant les travailleurs agricoles et les travailleurs de l'industrie alimentaire de Pennsylvanie, en mettant l'accent sur la représentation des survivants de harcèlement et d'agression sexuels sur le lieu de travail. Il a obtenu son diplôme de droit à la Stanford Law School et parle couramment l'espagnol.

FREEDOM FROM SLAVERY FORUM



Le Dr Jason Haynes est vice-doyen (études supérieures & recherche) de l'Université des Antilles, campus de Cave Hill, Barbade. Il était auparavant juriste principal au Haut Commissariat britannique, à Bridgetown, à la Barbade, où il a agi en qualité d'avocat international pour la division internationale du Crown Prosecution Service (CPS) du Royaume-Uni. Il est membre académique de l'Honourable Society of Middle Temple, au Royaume-Uni, membre O'Brien en résidence à l'université McGill, au Canada, et membre de la UK Higher Education Academy. Il est un avocat admis à pratiquer à St.

Il est l'auteur de la monographie *Caribbean Anti-Trafficking Law and Practice* (Hart Publishing, Oxford, 2019), qui a été bien accueillie par les avocats et les juges du monde entier, notamment par Mme Maura McGowan DBE QC, juge de la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, qui a décrit le livre dans sa critique comme « un entraînement intellectuel stimulant ».

Jason a récemment été nommé consultant juridique international sur la traite des personnes (TIP) pour l'American Bar Association Rule of Law Initiative (ABA ROLI) à la Barbade, et est le rapporteur national sur les formes contemporaines d'esclavage à l'Académie internationale de droit comparé.



Andrew Wallis est le PDG d'Unseen UK.

Ce qui l'a poussé à agir, c'est un rapport sur la façon dont des personnes originaires d'Europe de l'Est étaient victimes d'un trafic à destination des États-Unis via l'aéroport de Bristol. Kate Garbers, qui est devenue par la suite directrice d'Unseen, et lui ont écrit à tous les conseillers municipaux, aux députés et au chef de la police pour les interpeller sur cette question. Le défi leur est revenu : cette ville a besoin de logements sûrs pour les femmes victimes de la traite. Et c'est ainsi qu'Unseen a vu le jour.

Mais ils n'ont jamais voulu qu'Unseen ne soit qu'une affaire de logements sûrs. Ils voulaient mettre fin à l'esclavage une fois pour toutes, et cela reste leur objectif principal.

Il a présidé le groupe de travail pour le rapport historique du Centre for Social Justice intitulé « It Happens Here : Equipping the United Kingdom to Fight Modern Slavery ». Ce rapport est aujourd'hui reconnu comme le catalyseur de la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015. Ce fut un grand honneur pour lui de se voir décerner un OBE dans les honneurs d'anniversaire de la reine cette année-là. D'autre part, il a également été décrit comme « le disrupteur le plus adorable que vous puissiez espérer rencontrer ».

Ce travail l'a amené à construire des meubles en kit pour des refuges, à travailler avec des entreprises pour lutter contre l'esclavage dans les chaînes d'approvisionnement, à dispenser des formations, à sensibiliser et à conseiller les gouvernements du monde entier.

FREEDOM FROM SLAVERY FORUM



Coleen Hedglin est la directrice des subventions d'Au-delà des frontières. Elle a rejoint Beyond Borders en 1999 après avoir servi deux ans dans le Peace Corps en Haïti. Pendant de nombreuses années, elle a travaillé pour Beyond Borders en Haïti pour accompagner ses collègues dans le démarrage et la gestion de programmes. Basée aux États-Unis depuis 2012, Mme Hedglin supervise la collecte de subventions d'Au-delà des Frontières.



Anita Teekah, Esq. est la directrice principale du programme de lutte contre la traite des êtres humains à Safe Horizon. Elle supervise une équipe interdisciplinaire d'avocats, de travailleurs sociaux, de formateurs et de personnel administratif qui fournissent des services complets à toutes les victimes de la traite des êtres humains. Les clients de l'ATP sont victimes de la traite à des fins sexuelles et/ou de travail, sont de tous sexes et proviennent de plus de 80 pays. Anita est également le fer de lance de la politique et des efforts de plaidoyer de l'ATP et représente le programme dans des coalitions au niveau national, étatique et local, notamment l'Alliance to End Slavery and Trafficking (ATEST) et Freedom Network USA. Au nom de l'ATP, Anita a fait pression en faveur de la réautorisation de la loi fédérale sur la protection des victimes de la traite. Elle codirige la Brooklyn Human Trafficking Task Force avec le bureau des procureurs du comté de Kings et le bureau des procureurs américains pour l'EDNY. Avant de rejoindre Safe Horizon, Anita a travaillé avec des enfants victimes de la traite des êtres humains et du trafic sexuel et des enfants travailleurs aux Philippines et a été avocate.

FREEDOM FROM SLAVERY FORUM



Mme. Tina Frundt s'emploie activement à sensibiliser le public à l'exploitation sexuelle commerciale des enfants (ESEC) depuis 2000. Défenseur national de premier plan de la question du trafic sexuel domestique et survivante de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, Mme Frundt est profondément engagée à aider d'autres enfants et jeunes qui vivent des expériences similaires aux siennes. Elle a été citée dans de nombreuses émissions et publications nationales, notamment dans l'émission *Our America with*

Lisa Ling : *3AM Girls*, qui présentait une enquête d'infiltration sur le trafic sexuel à Washington, DC, le *CNN Freedom Project*, et en 2016 le prix *Whitney Young Unsung Heroes* par l'*Urban Institute*. En 2010, elle est devenue la première citoyenne américaine à recevoir le prix *Free the Slaves Freedom Awards-Frederick Douglas Award*, qui récompense les survivants du trafic sexuel qui utilisent leur vie en liberté pour aider les autres. En 2016, elle a été nommée par le président Obama au premier conseil consultatif des survivants de la Maison Blanche.

Mme Frundt forme les forces de l'ordre et d'autres groupes à but non lucratif, et est également membre de la Washington, D.C., de l'État du Maryland et de la Prince Georges County Anti-Trafficking Task Force, elle a également été nommée par le gouverneur du Maryland au groupe de travail *Safe Harbor*.

Elle a témoigné devant le Congrès américain de ses propres expériences et de la nécessité d'une protection et de services accrus pour les victimes de la traite. Elle est la fondatrice et la directrice exécutive de

Courtney's House, qui fournit des services directs aux hommes et aux femmes âgés de 11 à 24 ans

	<p>victimes de la traite des êtres humains dans la zone métropolitaine de Washington D.C.. Depuis sa création, Courtney's House et Mme Frundt ont aidé plus de 2 000 survivants à sortir de leur situation de trafic.</p>
--	---

Troisième Jour : Construire des réseaux et des coopérations

Modérateur	
<p>Conférencier principal</p>	<p>Smith Maximé est le directeur national d'Haïti pour Free the Slaves depuis 2011. De nationalité haïtienne, M. Smith a effectué ses études primaires, secondaires et universitaires en Haïti. Au début de sa carrière, il a travaillé dans le journalisme et la communication. Il a ensuite consacré son temps au renforcement des capacités organisationnelles, à la promotion des droits des groupes vulnérables, à l'égalité des sexes et à la gestion de projets.</p> <p>Au cours de la dernière décennie, M. Smith a travaillé aux côtés d'organisations non gouvernementales et communautaires haïtiennes pour renforcer les systèmes organisationnels et institutionnels, en effectuant des évaluations organisationnelles et en élaborant et en mettant en œuvre des programmes visant à renforcer les capacités institutionnelles. Dans son travail de lutte contre la discrimination, il a travaillé avec des organisations de personnes vivant avec le VIH/sida, de personnes handicapées et de personnes impliquées dans l'industrie du sexe.</p> <p>Il s'est attaché à aider ces groupes à créer des réseaux pour la promotion de leurs propres droits. En 2006, M. Smith a rejoint le bureau du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en Haïti, où il a passé cinq ans en tant que responsable du</p>

	<p>programme sur le genre et les droits. Dans ce rôle, la promotion des droits des femmes, en particulier la prévention de la violence sexiste, constituait une part importante de son travail.</p> <p>M. Smith a terminé ses études universitaires en droit et a obtenu une maîtrise en développement de projets à l'université Quisqueya.</p>
<p>Conférencier principal</p>	
	<p>Depuis mars 2017, Thomas Wissing est au service de l'OIT en tant que responsable du plaidoyer et des partenariats à la Direction des principes et droits fondamentaux au travail au siège de l'OIT à Genève. Son portefeuille comprend la coordination du travail de plaidoyer, des campagnes, de la communication et des partenariats pour promouvoir et protéger les droits des victimes du travail des enfants, du travail forcé, de la traite des êtres humains et de la discrimination, et pour promouvoir le droit à la liberté d'association et à la négociation collective. Thomas coordonne les efforts de l'OIT pour promouvoir l'Année internationale pour l'élimination du travail des enfants (2021) et le secrétariat de l'Alliance 8.7, le partenariat mondial pour mettre fin au travail forcé, à l'esclavage moderne, à la traite des êtres humains et au travail des enfants. Il est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques et relations internationales de l'université de Bonn, avec une thèse publiée sur les « Critères des droits de l'homme dans la coopération internationale au développement ». Dans le cadre de ses précédentes missions, il a travaillé pour l'OIT au Mexique en tant que responsable de programme, directeur adjoint et directeur, ainsi que comme conseiller de programme pour le PNUD et comme chargé de recherche pour l'Institut allemand de développement, entre autres.</p>

Panélistes



Terry FitzPatrick a plus de 35 ans d'expérience dans le journalisme et la communication à la radio, à la télévision, dans la presse écrite et sur Internet, en tant que porte-parole d'une organisation, responsable des relations avec les médias, stratège de campagne, créateur de contenu pour les médias sociaux et les sites web, photographe-producteur de vidéos et présentateur devant les caméras, formateur en compétences médiatiques et en techniques d'interview, responsable de salle de presse et d'unité de communication, et organisateur et producteur d'événements.

Il a une grande expérience de la documentation sur la traite des êtres humains et des meilleures pratiques pour y faire face, en tant que rédacteur chargé de la communication et du plaidoyer, producteur de films et responsable des relations avec les médias pour Free the Slaves. Il a produit des films sur l'esclavage moderne dans 12 pays et a mené des projets de formation aux compétences médiatiques dans 17 pays. Il est coprésident de la coalition politique de l'Alliance pour mettre fin à l'esclavage et à la traite des êtres humains, a supervisé la coordination des forums de lutte contre l'esclavage de 2019 et 2020, et a soutenu la participation de Free the Slaves au groupe de coordination mondial de l'Alliance 8.7.

Avant de rejoindre Free the Slaves, il a réalisé des reportages pour la radio et la télévision publiques, tout en écrivant pour le Dallas Morning News et en produisant des documentaires pour Discovery Channel et History Channel. Il s'est spécialisé dans le journalisme de diffusion à l'université de Wisconsin-Madison.



Beatriz Sagrado

- Experte en intervention sociale contre la violence de genre.
- Consultante en genre, santé et violence
- Études sur le genre et l'autonomisation
- Médecine humanitaire
- Droits de l'homme et urgences humanitaires

Depuis plus de 29 ans, elle développe une vaste expérience dans le secteur des ONG. Elle occupe fréquemment des postes à responsabilité.

Activités professionnelles, enquêtes, diagnostics, conférences, communications, cours et ateliers participatifs enseignés et/ou coordonnés, dans des domaines liés à la prostitution, au trafic, à la violence et à la santé, à la participation politique des femmes, à la santé sexuelle et reproductive, entre autres, au niveau national et international.

Activités de formation pour les ONG, les universités, les forces et organismes de sécurité de l'État (FCSE), les agents sociaux, l'administration et le secteur privé, dans les domaines suivants : Droits de l'homme, instruments internationaux de lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, santé et violence de genre, droits sexuels et génésiques.

FREEDOM FROM SLAVERY FORUM





Angharad Smith est chargée du programme sur l'esclavage moderne au Centre de recherche politique de l'Université des Nations Unies. Avant de rejoindre le Centre, Mme Smith a effectué un stage de recherche et de politique au Secrétariat international d'ECPAT à Bangkok, où elle a mené des recherches secondaires sur l'exploitation sexuelle des enfants. Avant son stage, elle a supervisé une équipe de chercheurs au Rights Lab de l'Université de Nottingham, chargée de collecter des données sur la réponse des gouvernements à l'esclavage moderne pour le rapport 2019 de la Walk Free Foundation intitulé « Measurement, Action and Freedom ».



Erin Phelps est conseillère principale auprès du PDG du Freedom Fund, un organisme à but non lucratif qui identifie et investit dans les efforts de première ligne les plus efficaces pour éradiquer l'esclavage moderne dans les pays et les secteurs où il est le plus répandu. Son rôle actuel consiste à conseiller la haute direction et à diriger la stratégie, le plaidoyer et la politique.

Auparavant, Erin a passé cinq ans à mobiliser des capitaux philanthropiques pour le Freedom Fund. Elle a également travaillé avec une série d'organisations à but non lucratif, dont GoodWeave International, Lutheran Immigration & Refugee Service et Adhikaar. En tant qu'étudiante chercheuse Fulbright au Népal, elle a mené une recherche qualitative sur les effets de la migration de travail sur les jeunes. Elle a travaillé avec l'Institut népalais d'études sur le développement et l'OIM Népal et a présenté ses travaux à l'Université de Tribhuvan et à la Conférence nationale népalaise sur la migration.

Erin est titulaire d'une licence en sociologie du Pomona College et est une Global Shaper du

	<p>Forum économique mondial. Elle vit à Brooklyn, dans l'État de New York.</p>
	<p>Bridget Wooding est chercheuse, avocate, écrivain, formatrice et témoin expert sur l'apatridie et les questions connexes. Elle coordonne l'Observatoire des migrations et du développement des Caraïbes (OBMICA), basé à Saint-Domingue (www.obmica.org), depuis sa création en 2009. Elle est l'auteur de nombreuses publications, dont des livres et des articles sur les questions de nationalité et les dynamiques migratoires touchant la République dominicaine, l'île d'Hispaniola, les Caraïbes insulaires et les diasporas respectives.</p>
<p>Remarques de clôture</p>	
	<p>Bukeni Waruzi est le directeur exécutif de Free the Slaves. Auparavant, il a créé le groupe de base à but non lucratif AJEDI-KA/Child Soldiers Project en RDC pour lutter contre l'esclavage généralisé et l'utilisation d'enfants comme soldats par des milices et des forces armées. Au Kenya, Waruzi a travaillé pour la Fondation Porticus, supervisant des projets sur les droits de l'homme, l'engagement civique, l'éducation et le changement climatique. Pendant près de dix ans, il a été directeur de programme senior pour WITNESS à New York, un groupe qui donne aux victimes du monde entier les moyens de recueillir des preuves permettant de traduire les coupables en justice.</p> <p>M. Waruzi s'est adressé à des auditoires de haut niveau, notamment au Conseil de sécurité des Nations unies, à la Cour pénale internationale et au Caucus des enfants du Congrès américain. Il représente actuellement les groupes anti-esclavagistes en tant que membre de la société civile du Groupe de coordination mondial de</p>

THE ELKES
FOUNDATION

FREEDOM FROM SLAVERY FORUM



	<p>l'Alliance 8.7, l'initiative mondiale visant à atteindre l'objectif de développement durable 8.7, à savoir la fin du travail des enfants et du travail forcé dans le monde.</p>
--	--